

notes 116699a  
116703

Depuis le début des années 1980, un nombre croissant de chercheurs s'intéressent aux villes petites et moyennes d'Afrique noire. Souvent décrites comme des localités ni authentiquement rurales, ni franchement urbaines, elles furent longtemps considérées comme de fausses villes, simples lieux de transit dépourvus de dynamisme propre, dépendants de la seule action administrative et disqualifiés, voire laminés, par la toute-puissance des capitales.

Cet archétype de la localité « secondaire » dévitalisée reposait sur quelques affirmations, caractère linéaire des migrations, fonction de relais à sens unique, atonie économique, défaut d'urbanité, qui ont été discutées et relativisées, au moins dans le temps, alors que l'actuelle vitalité démographique, et parfois économique, de nombreuses villes petites et moyennes retient l'attention et suscite nombre d'interrogations.

Cet ouvrage rassemble les textes les plus significatifs présentés lors de Journées scientifiques tenues à Caen les 12 et 13 novembre 1993 ; il montre que les analyses récentes sont foisonnantes et polysémiques et que les approches, privilégiant les unes la territorialité, les autres l'identité citadine, demeurent fort différentes. Les auteurs s'accordent néanmoins sur la nécessité de mieux penser les articulations d'échelles, d'acteurs, de pouvoirs et de territoires dans lesquelles sont enchâssés les localités urbaines. Beaucoup d'entre eux partent d'une interrogation de base : qui fait la ville, pourquoi et comment ? Finalement, deux questions centrales les rassemblent : existe-t-il une spécificité des sociétés citadines des petites et moyennes villes africaines ? En quoi est-elle réellement liée, si elle existe, à la taille des cités ?

*Monique Bertrand est maître de conférences de géographie à l'université de Caen et membre du Centre de recherche sur les espaces et les sociétés (CRESO), UMR 6590, CNRS.*

*Alain Dubresson est professeur de géographie à l'université de Paris X-Nanterre et directeur du Centre d'études géographiques sur l'Afrique noire (CEGAN-Géotropiques).*

Collection dirigée par Jean Copans



9 782865 377435

ISBN : 2-86537-743-1

hommes et sociétés

HH  
pfo  
numm. A. 1. 0

## INTRODUCTION

# Revisiter les petites et moyennes villes d'Afrique noire

Monique Bertrand et Alain Dubresson

A l'initiative conjointe du Centre de Recherche sur les Espaces et les Sociétés et du Centre d'Études Géographiques sur l'Afrique noire, une vingtaine de chercheurs européens et africains, ainsi que des représentants de l'Union Européenne<sup>1</sup>, ont été conviés, les 12 et 13 novembre 1993, à « revisiter » les petites et moyennes villes d'Afrique noire. La confrontation des méthodes, des outils et des résultats était d'autant plus urgente que ce type de terrain, longtemps marginalisé par une recherche urbaine française focalisée sur les capitales et les grandes agglomérations, est activement travaillé depuis le début des années 1980. Gilles Sautter évoquait alors la nécessité d'étudier des grandes villes, mais il appelait surtout à « ne pas lâcher la proie pour l'ombre »<sup>2</sup>. Depuis, des chercheurs issus d'horizons disciplinaires différents ont multiplié enquêtes et publications, mais leurs travaux demeurent peu coordonnés et isolés au sein d'un dispositif institutionnel atomisé qui ne facilite guère les échanges et les synergies.

### Un terrain renouvelé

De plus en plus convaincus que les échelons inférieurs de l'urbanisation, encore mal connus, offrent des laboratoires pertinents de remise en question des paradigmes dominants, anthropologues, ethnologues, géo-

---

1. CRESO, Université de Caen, UMR 6590 du CNRS; CEGAN, Université de Paris X-Nanterre, EA 375 du MESR; DG VIII A 1, Bruxelles.

2. SAUTTER G. 1982, « Introduction », *Bulletin de la société languedocienne de géographie (Les grandes villes africaines)*, tome 16, n° 1-2, pp. 7-17.

graphes, historiens, juristes, politologues, sociologues, se sont ainsi lancés dans de nouvelles investigations. Ils ont le plus souvent transgressé les clivages disciplinaires pour élaborer leurs problématiques, dépasser les approches classiques, rompre avec les présupposés de la « macrocéphalie » et de « l'intermédiarité ».

Ce foisonnement critique<sup>3</sup> n'est évidemment pas le fruit du hasard. Il participe d'un renversement de perspective consécutif aux insuffisances des démarches antérieures et aux interrogations nées de l'actuelle vitalité démographique, parfois économique, dynamique certes inégale mais réelle, de nombreuses villes africaines petites et moyennes<sup>4</sup>. Jusqu'au milieu des années 1970, ces dernières n'avaient suscité, en Afrique francophone, qu'un intérêt limité à quelques travaux de géographes, d'économistes et de sociologues<sup>5</sup>. Étaient alors privilégiées la distribution spatiale des semis de peuplement et l'analyse des principes hiérarchiques fondés sur la centralité. On soulignait l'extraversion et les déséquilibres des fonctions régionales et nationales dans la perspective du développement accéléré des grandes capitales et l'archétype de la petite ville dévitalisée fut amplement diffusé, par la littérature généraliste comme par les études monographiques. A la fin des années 1970, alors que se multipliaient les interrogations sur la capacité des grandes villes à faire face au défi démographique et qu'était dressé un bilan plutôt négatif de leur croissance incontrôlée, les villes dites « secondaires » retinrent l'attention croissante des experts en développement rural et régional. Cette catégorie statistique était d'ailleurs aussi relative que mouvante, agrégeant ainsi des localités de 5 000 à 20 000 habitants, considérées comme « petites » en Afrique de l'Ouest, et des agglomérations zaïroises fortes de 300 à 400 000 habitants.

Des programmes d'études, voire de financement, furent soutenus par la Commission des Communautés Européennes ; la 8<sup>e</sup> conférence de la Commission des Nations Unies pour les Établissements Humains (CNUEH), réunie à Kingston en 1985, privilégia la décentralisation et la question du développement « local ». Ainsi légitimées comme lieu pertinent des politiques d'aménagement, les villes « secondaires » furent prises en compte plus systématiquement dans l'analyse de la « crise urbaine » en Afrique noire et sont devenues, dans les années 1980, un objet de réflexion partagé par un nombre croissant de chercheurs participant au renversement de perspective.

3. BERTRAND M., *Bibliographie analytique des centres urbains secondaires en Afrique noire. Vers un état de la question* (en collaboration avec F. Giraut, à paraître au CEAN 1997).

4. Voir en particulier OCDE, BAD, CILSS, 1994, *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à long terme à l'horizon 2000*, Paris, OCDE, Club du Sahel, 65 p.

5. Voir par exemple ORSTOM, 1969, « Les petites villes de Côte d'Ivoire », Cahiers ORSTOM, sér. Sc. Hum., vol. VI, n° 1 et 2.

Revi  
du Saha  
de 500  
100 000  
latine et  
tiers mo  
de celles  
faudra s  
croisés «  
épistém  
contemp  
bain<sup>8</sup>.

#### Restitue

Pour  
lignes de  
portait be  
ont longt  
d'armatu  
localités  
leur fonc  
toire dans  
bain, des  
nitivemer  
inéluclab  
leurs bas

6. SOUT  
sity, Africa

7. URB  
838 p.; MA  
sil, citoyen  
Humaines,  
with growtl  
symposium  
Bangkok, A

8. BUR  
parallèle (V

9. BERT  
au Sud du S

ologues, se sont ainsi lancés plus souvent transgressé les problématiques, dépasser les opposés de la « macrocépha-

ent pas le fruit du hasard. Il consécutif aux insuffisances nées de l'actuelle vitalité inégale certes inégale mais es et moyennes<sup>4</sup>. Jusqu'au ont suscité, en Afrique fran- aux de géographes, d'éco- ilégiées la distribution spa- es principes hiérarchiques version et les déséquilibres perspective du développe- type de la petite ville dévi- généraliste comme par les 1970, alors que se multi- andes villes à faire face au plutôt négatif de leur crois- res » retinrent l'attention et régional. Cette catégorie vante, agrégeant ainsi des rées comme « petites » en zaïroises fortes de 300 à

ent, furent soutenus par la 8<sup>e</sup> conférence de la Com- ents Humains (CNUEH), alisation et la question du ne lieu pertinent des poli- » furent prises en compte rise urbaine » en Afrique objet de réflexion partagé pant au renversement de

urbains secondaires en Afrique  
7. Giraut, à paraître au CEAN

préparer l'avenir de l'Afrique  
i, OCDE, Club du Sahel, 65 p.  
es de Côte d'Ivoire », Cahiers

Revisitées, les petites et moyennes villes l'ont été aussi bien au sud du Sahara<sup>6</sup>, où environ 60 % des citoyens vivent dans des villes de moins de 500 000 habitants et plus de 40 % dans des villes de moins de 100 000 habitants, qu'au Maghreb et au Moyen-Orient, qu'en Amérique latine et en Asie<sup>7</sup>. Il faudra donc créer l'occasion, un jour, de comparer des tiers mondes dont les trajectoires urbaines, le poids des cités, les rapports de celles-ci à l'État et aux englobants internationaux sont fort différents. Il faudra surtout sortir des champs clos du « Sud », promouvoir les regards croisés « Nord-Sud », tant il est vrai qu'il ne saurait y avoir de coupure épistémologique pour tenter de comprendre le paradoxe de l'urbanisation contemporaine : la diffusion et la concentration simultanées du fait urbain<sup>8</sup>.

### Restituer l'évolution des approches

Pour préparer cette confrontation, il est nécessaire de dégager les lignes de force des travaux en cours sur le continent noir. Au départ l'emportait bel et bien l'idée d'atonie : les petites et moyennes cités africaines ont longtemps été perçues comme de simples échelons inférieurs au bas d'armatures urbaines pyramidales ; maillons situés entre grandes villes et localités villageoises, ni authentiquement ruraux ni franchement urbains, leur fonction essentielle était celle d'étape intermédiaire, de relais transitoire dans un processus uniforme et linéaire de passage du rural à l'urbain, des campagnes à la grande ville<sup>9</sup>. On avait conclu un peu trop définitivement, en s'appuyant sur des typologies fonctionnelles, au triomphe inéluctable des métropoles, absorbant et asphyxiant les forces vives de leurs bases rurales et urbaines, et à la disqualification concomitante des

6. SOUTHALL A. (ed.), 1988, *Small towns in Africa revisited*, Atlanta, Emory University, African Studies Association, 1988, vol. 31, n° 3.

7. URBAMA, 1986, *Petites villes et moyennes villes du Monde Arabe*, Tours, 2 tomes, 838 p.; MARQUES-PEREIRA J., 1987, « Les enjeux politiques de la question urbaine au Brésil, citoyenneté, conflits urbains et identités populaires à Recife », *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, n° 1, pp. 131-147; KAMMEIER H.D., SWAN P.J. (eds.), 1984, *Equity with growth? Planning perspectives for small towns in developing countries*, Small towns symposium held at the Asian Institute of Technology (Bangkok, 13-17 décembre 1982), Bangkok, AIT.

8. BURGEL G., 1996, « La petite ville : initiation ou illusion d'urbanité », *Villes en parallèle (Villes secondaires d'Afrique)*, n° 22, pp. 11-14.

9. BERTRAND M., 1993, « Plaidoyers pour les centres urbains secondaires en Afrique au Sud du Sahara », *Revue Tiers Monde*, n° 133, pp. 117-138.

autres cités. Assimilées à de « fausses villes », à des centres « semi-urbains » qu'on a peine à nommer, dépourvues de vitalité propre, soutenues par la seule action administrative et placées en état de subordination fonctionnelle, ces villes non capitales pouvaient difficilement servir de vecteurs au « développement ». Fondée sur la projection d'analyses forgées dans d'autres contextes, cette lecture sélective a inspiré, rappelons le, bien des politiques et des opérations d'aménagement du territoire consistant par exemple à doter certaines villes « secondaires » de fonctions leur faisant défaut, telle la production manufacturière. Toutefois, même dans ses versions adaptées aux spécificités de l'héritage colonial, elle n'a permis de dévoiler qu'une partie, au demeurant minime, de la réalité.

Les remises en question ont donc porté sur plusieurs idées tenaces : caractère linéaire des mouvements migratoires, fonction de relais à sens unique, absence de dynamisme économique<sup>10</sup>. La mise à nu de fausses évidences a relativisé le jugement d'un certain défaut d'urbanité. Nombre de chercheurs ont surtout refusé de considérer que les activités de négoce et de petite production marchande dites informelles, ainsi que les filières et multiples réseaux, ethniques ou non, d'insertion urbaine et de circulation entre les villes, n'étaient que des résidus marginaux et transitoires voués à la disparition. Les placer, au contraire, au cœur de l'analyse, a permis de révéler le poids d'acteurs et de processus antérieurement négligés, voire totalement méconnus, mais qui pourtant font et animent la ville parfois plus que les pouvoirs publics et les entreprises officielles.

Les pratiques sociales et économiques observées et leur contribution à l'urbanisation sont d'autant perceptibles aujourd'hui que les grandes villes sont affectées par les crises multiformes et enchevêtrées des appareils productifs, du marché du travail (salarie ou non), des pouvoirs d'État et des politiques urbaines. Leurs croissances démographiques se sont nettement infléchies en raison de la diminution parfois spectaculaire des soldes migratoires, voire de l'inversion des flux comme en Côte-d'Ivoire<sup>11</sup> ou en Zambie, de sorte que si l'on admet l'idée d'une « transition urbaine »<sup>12</sup>, une nouvelle donne est peut être en gestation<sup>13</sup>.

10. DUPONT V., 1986, *Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres en région de plantation au Togo ; Atakpamé, Kpalimé, Badou*, Paris, ORSTOM (Études et thèses), 437 p. ; DUREAU F., 1987, *Migration et urbanisation. Le cas de la Côte d'Ivoire*, Paris, ORSTOM (Études et thèses), 516 p. ; IGUÉ J. et SOULE BIO G., 1992, *L'État-entrepôt au Bénin. Commerce informel ou solution à la crise ?*, Paris, Karthala, 1992, 210 p.

11. CERPOD, 1995, *Migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest (MUAO). Résultats préliminaires*, Bamako, 30 p.

12. MORICONI-EBRARD F., 1993, *L'urbanisation du monde*, Paris, Anthropos, Économica, 372 p.

13. DUBRESSON A., 1996, « Crise économique et peuplement des villes en Afrique au sud du Sahara » in COUSSY J. et VALLIN J., *Crise et population en Afrique*, Paris, CÉPED, pp. 375-406.

es », à des centres « semi-ur-  
s de vitalité propre, soutenues  
en état de subordination fonc-  
t difficilement servir de vec-  
projection d'analyses forgées  
ve a inspiré, rappelons le, bien  
ement du territoire consistant  
daires » de fonctions leur fai-  
re. Toutefois, même dans ses  
tage colonial, elle n'a permis  
time, de la réalité.

sur plusieurs idées tenaces :  
ires, fonction de relais à sens  
e<sup>10</sup>. La mise à nu de fausses  
in défaut d'urbanité. Nombre  
er que les activités de négoce  
rmelles, ainsi que les filières  
sertion urbaine et de circula-  
lus marginaux et transitoires  
aire, au cœur de l'analyse, a  
processus antérieurement néglig-  
urtant font et animent la ville  
ntreprises officielles.

servées et leur contribution à  
urd'hui que les grandes villes  
chevêtrées des appareils pro-  
) des pouvoirs d'État et des  
graphiques se sont nettement  
ois spectaculaire des soldes  
omme en Côte-d'Ivoire<sup>11</sup> ou  
ée d'une « transition urbai-  
estation<sup>13</sup>.

daires et processus migratoires en  
le plantation au Togo ; Atakpamé,  
37 p. ; DUREAU F., 1987, *Migration*  
STOM (Études et thèses), 516 p. ;  
in. *Commerce informel ou solution*

en Afrique de l'Ouest (MUAO).

monde, Paris, Anthropos, Écono-

uplement des villes en Afrique au  
olution en Afrique, Paris, CEPED,

La critique et le renouvellement des approches s'inscrivent également dans un nouveau contexte politique et institutionnel : les dysfonctionnements de la grande ville ne sont certes pas nouveaux, mais ils revêtent une ampleur inégalée ; de nombreux échecs urbanistiques caractérisent les politiques conduites dans les capitales ; les ressources étatiques se raréfient, ce qui compromet le financement de la croissance urbaine ; dans le cadre d'un ajustement généralisé, la donne macro-économique est accompagnée, depuis une quinzaine d'années, de mesures de déconcentration-décentralisation. Certaines sont initiées et financées par les bailleurs de fonds internationaux, d'autres sont mises en œuvre avec le concours de collectivités locales européennes et nord-américaines ou encore d'organisations non gouvernementales. Les Nations Unies (CNUEH), la Banque mondiale, les coopérations multilatérales, divers instruments d'intervention des pays riches (USAID, GTZ) soutiennent activement plusieurs grandes actions interafricaines, comme le Programme de gestion urbaine (PGU) et le Programme de développement municipal (PDM) ; les jumelages entre collectivités locales se multiplient ; l'expérience française de « contrats de pays » et de décentralisation « de proximité », appuyée sur des chefs-lieux administratifs, est présentée comme un modèle alternatif au mal-développement urbain. La promotion de la coopération décentralisée et du développement participatif « par le bas », de nouveau exaltés lors du « Sommet mondial des villes » (Habitat II, Istanbul, juin 1996) est traduite, dans les textes sinon dans les faits, par un affermissement du rôle des collectivités urbaines locales. Diverses réformes entreprises dans les années 1980 ont valorisé les villes petites et moyennes en tant que lieux d'apprentissage de la démocratie et de recomposition des pouvoirs à l'échelle locale<sup>14</sup>.

L'urbanité de ces cités semble donc désormais admise. Leurs citoyens ne constituent plus un objet indifférencié, amalgamé à des fonctions urbaines désincarnées, mais ils sont appréhendés comme sujets-acteurs de leurs propres villes. Les réformes qui les appellent à devenir des citoyens confient l'exercice du pouvoir municipal à des édiles légitimés par le suffrage universel. Les petites et moyennes villes africaines sont ainsi devenues l'un des supports spatiaux de la promotion idéologique du « développement local ». Les chercheurs doivent nécessairement tenir compte de ce prêt-à-penser mondial dans la construction de leur objet s'ils veulent rendre intelligibles les processus en cours et en identifier les enjeux.

14. JAGLIN S. et DUBRESSON A., (dirs.), 1993, *Pouvoirs et cités d'Afrique noire, Décentralisations en questions*, Paris, Karthala, 308 p.

### Impératifs de méthode

Pour ce faire, il importe de ne pas limiter la recherche à des monographies, si minutieuses et utiles soient-elles, et de ne pas cantonner les investigations à de petits espaces réduits à leurs seules dimensions locales. Restituer les fondements sociaux des flux et des systèmes relationnels oblige également à mieux penser les articulations d'échelles, d'acteurs, de pouvoirs et de territoires dans lesquelles sont enchâssées les localités urbaines. Il convient en somme de les appréhender en tant qu'entités ancrées à la fois dans leur milieu rural et dans un (ou plusieurs) réseau(x) de villes, d'identifier les continuités et les ruptures sociales et spatiales dans la durée.

Au stade actuel, les positions de recherche montrent que si ces principes sont admis, leur mise en œuvre méthodologique demeure fort disparate. Les angles d'attaque sont multiples. Pour les uns, les villes petites et moyennes sont des « lieux supports », des espaces banals. Les systèmes d'encadrement et d'accumulation, au demeurant fractionnés, qu'elles ne font que révéler, dépassent largement les espaces urbains considérés et leurs logiques leur sont souvent extérieures. Pour d'autres, ces cités ne peuvent être réduites à la dimension d'espace « prétexte », si fructueuse soit sa valeur heuristique. Elles sont aussi et d'abord des lieux singuliers caractérisés par des pratiques citadines originales que favorisent, voire génèrent, les proximités de tous types inhérents aux tissus urbanisés de taille réduite. Les contributions ici réunies ne renvoient pas toujours explicitement à un choix exclusif entre la ville-support ou la ville-objet. On en perçoit bien pourtant les conséquences scientifiques immédiates : tantôt l'accent est mis sur une thématique dont la ville petite et moyenne, en tant que socio-système spatialisé, n'est finalement qu'un champ d'exploration peut-être mieux adapté que la grande ville (mais alors elle n'est guère de nature spécifique par rapport à cette dernière) ; tantôt c'est au contraire la spécificité du lieu et de la société citadine qui est mise en exergue.

A cela s'ajoutent de fortes divergences sur les « modes d'entrées » dans la recherche. Certains géographes insistent sur les ressorts économiques de l'urbanisation, déplaçant l'analyse de la production à l'échange et des politiques « du haut » aux formes de l'accumulation « par le bas ». D'autres plaident, avec des sociologues, en faveur des ruptures politiques et culturelles, qu'ils considèrent comme des déterminants essentiels de l'entrepreneuriat urbain. Autre ligne relative de partage, l'échelle du travail : certains auteurs s'appuient sur une approche très fine, au niveau des parcelles, pistant au plus près les filières d'attribution des terrains à bâtir ; d'autres privilégient la mise en perspective régionale ou nationale d'un plus grand nombre de villes. Des démarches s'attachent d'abord à la

er la recherche à des monogra-  
s, et de ne pas cantonner les  
urs seules dimensions locales.  
et des systèmes relationnels  
lations d'échelles, d'acteurs,  
sont enchâssées les localités  
préhender en tant qu'entités  
as un (ou plusieurs) réseau(x)  
ruptures sociales et spatiales

he montrent que si ces prin-  
dologique demeure fort dis-  
Pour les uns, les villes petites  
espaces banals. Les systèmes  
urant fractionnés, qu'elles ne  
espaces urbains considérés et  
Pour d'autres, ces cités ne  
ce « prétexte », si fructueuse  
d'abord des lieux singuliers  
inales que favorisent, voire  
ents aux tissus urbanisés de  
renvoient pas toujours expli-  
oport ou la ville-objet. On en  
ntifiques immédiates : tantôt  
ville petite et moyenne, en  
ment qu'un champ d'explo-  
ville (mais alors elle n'est  
te dernière) ; tantôt c'est au  
ité citadine qui est mise en

les « modes d'entrées » dans  
ur les ressorts économiques  
roduction à l'échange et des  
cumulation « par le bas ».  
pour des ruptures politiques  
déterminants essentiels de  
de partage, l'échelle du tra-  
che très fine, au niveau des  
tribution des terrains à bâ-  
tive régionale ou nationale  
hes s'attachent d'abord à la

matérialité de l'espace urbanisé ; d'autres soulignent les processus sociaux d'insertion citadine, les pratiques de l'économie urbaine ou les dimensions institutionnelles, qu'ils accrochent alors moins directement à un cadre territorial circonscrit. En simplifiant à l'extrême, deux entrées s'opposent, la territorialité et l'identité citadine. Cette distinction ne reproduit toutefois qu'en partie d'anciens clivages nés des écrits d'Henri Lefebvre qui définissaient la ville comme projection d'une société sur le terrain. En géographe, Gilles Sautter contestait vigoureusement le sens unique de la relation entre société et espace et prônait l'étude systématique des réciprocity<sup>15</sup>. L'ayant fort heureusement entendu, les chercheurs ne lient plus nécessairement leurs choix méthodologiques à leurs appartenances disciplinaires : ainsi ressort la perspective d'une articulation croissante entre les recherches menées sur l'urbanisation aux échelles supra-locales et celles qui privilégient l'organisation interne des villes.

Il reste que l'attention nouvelle portée aux villes petites et moyennes apparaît diverse et polysémique, ce qui rend particulièrement délicate, dans l'état actuel des réflexions, toute mise en ordre. Les contributions présentées dans cet ouvrage ont donc été regroupées par affinités d'entrées et échelles de travail. S'interrogeant sur les effets géographiques de rupture, Frédéric Giraut, Jonathan Becker et Bruno Stary appréhendent d'abord les bases économiques, productives et marchandes, de l'arrière-pays immédiat ; ces ressources ne sont d'ailleurs pas toutes uniquement contrôlées par des acteurs « locaux ». Les conséquences des politiques de décentralisation, les formes de mobilisations citadines sont ensuite analysées de l'échelle des semis de villes (Gabriel Nyassogbo, Guy Mainet et Anne Ouallet) aux focalisations locales (Jean-Claude Barbier et Bernard Klein, Catherine Goislard, Cheikh Gueye et Olivier Graefe). C'est enfin aux relations entre dynamiques urbaines et entrepreneurs économiques, politiques, religieux – acteurs souvent confondus tant sont fréquentes les conversions du capital social –, que sont consacrées les contributions de Bernard Ganne et Moussa Ouedraogo, Monique Bertrand, Sylvie Brede-loup et Jean-Luc Piermay.

D'autres regroupements étaient sans doute possibles. Mais les Journées de Caen avaient surtout pour objectif d'identifier des approches et de débusquer des « manières de chercher ». Confronter les expériences permet maintenant de jeter les bases d'un réseau de recherche durable, capable à court terme de promouvoir des études comparatives à l'échelle du continent tout entier. Avoir contribué à la naissance d'un réseau efficace serait déjà une grande satisfaction pour les contributeurs, que nous remercions vivement de leur participation à cette réflexion et à ce projet collectifs.

15. SAUTTER G., 1973, « Recherches en cours sur les villes d'Afrique noire : thèmes et problèmes. Point de vue d'un géographe », *Cahiers d'Études Africaines*, n° 51, pp. 405-416.

## Migrants et politiciens à Ouro Sogui (moyenne vallée du fleuve Sénégal) : pour quelle dynamique urbaine ?

Sylvie Bredeloup

Depuis plus d'une décennie déjà, l'État sénégalais a compris que les ressortissants de la vallée du fleuve Sénégal – principal foyer d'émigration internationale – pouvaient contribuer à l'essor de leur zone d'origine. Premier ministre délégué chargé des Émigrés<sup>1</sup>, Fambaye Fall Diop insistait, dès sa première visite dans la région en septembre 1983, sur la nécessité de faciliter la participation des émigrés au développement. Alors estimée à 30 % dans le département de Matam, la population émigrée conférait au bureau de poste du chef-lieu la seconde place après Dakar par l'importance des encaissements qui y étaient assurés (2 à 3 milliards de francs CFA par an)<sup>2</sup>. 7 postes de santé sur les 22 existants avaient été financés par des émigrés ainsi que 4 bureaux de poste et de nombreux forages. Alors que, sous la pression de la politique migratoire française, l'État sénégalais prônait le retour « volontaire » et « définitif » des émigrés et s'engageait à favoriser leur réinsertion économique au pays, il réalisait, de surcroît, combien les émigrés installés à l'étranger étaient devenus des partenaires indispensables.

Dans une lettre adressée à Matam Sy Diallo, nouveau ministre chargé des Émigrés, le 2 juillet 1990, le Président Abdou Diouf évoquait les « multiples facteurs (qui) concourent à ce que les Sénégalais de l'Étranger

1. Une première en Afrique de l'Ouest. Créé en avril 1983, ce ministère délégué auprès du Président de la République, chargé des Émigrés, a été remplacé depuis par la Direction des Sénégalais de l'Extérieur.

2. Estimations rapportées par le préfet de Matam, *Le Soleil* 13/09/83. Pour l'année 1977-78, un milliard et demi de francs avaient transité par le bureau de poste de Matam à destination des villages du département, dont 1,2 milliard en provenance de France (Ba, 1987 : 88).

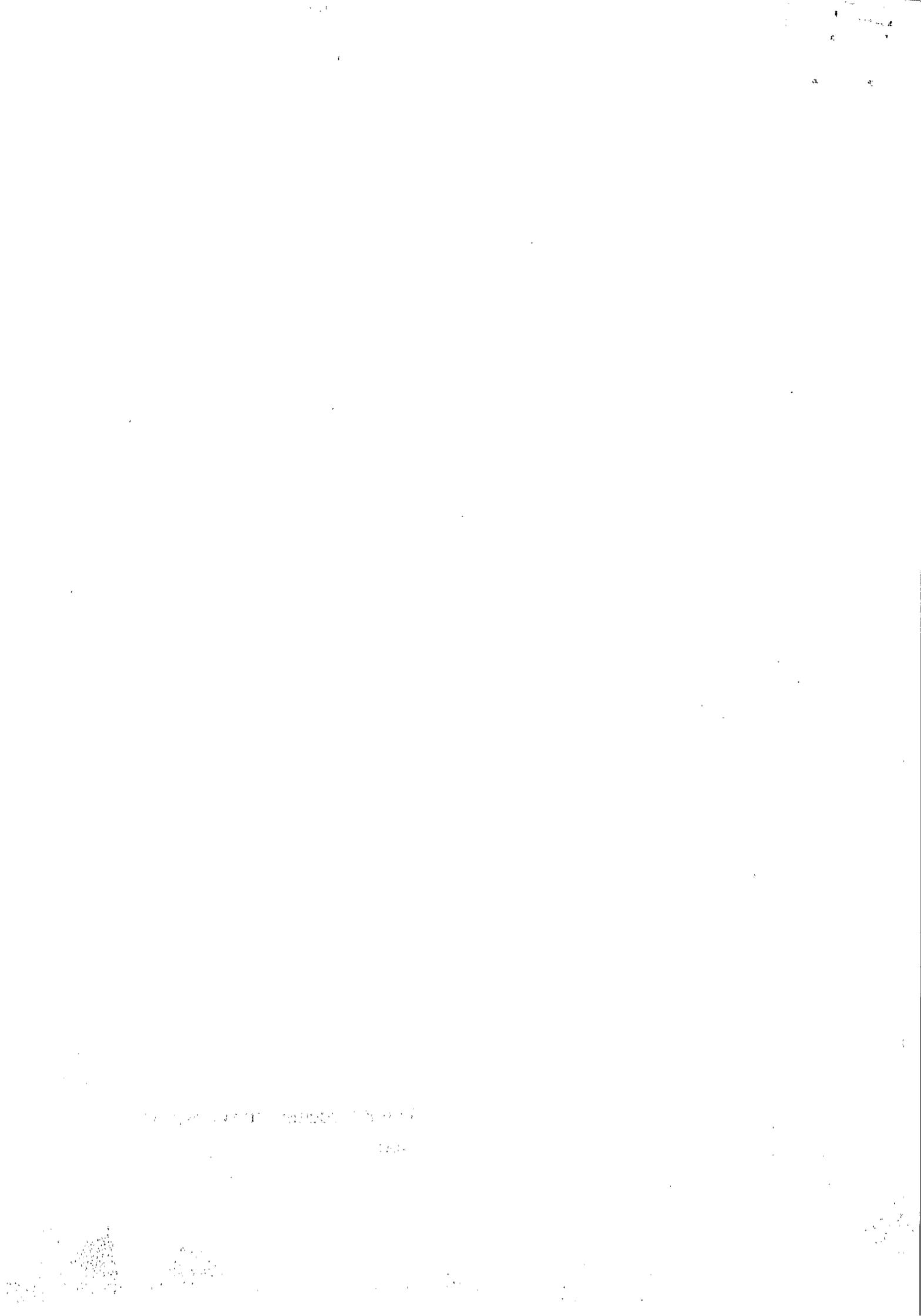
Fonds Documentaire ORSTOM



010016703

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote : Bx 16703 Ex : 1



soient des acteurs privilégiés du développement de notre pays. L'attachement qu'ils gardent à leur patrie, leur sens de la solidarité, leur générosité, l'expérience et la formation dont ils bénéficient au cours de leur séjour en dehors de nos frontières et, aussi, l'épargne que beaucoup d'entre eux réunissent, les désignent tout particulièrement pour remplir ce rôle éminent. L'État a le devoir de les encourager... »<sup>3</sup>. Reconnaissant à ses compatriotes émigrés de nouvelles qualités (« génie, créativité, dynamisme et vitalité »<sup>4</sup>), l'État sénégalais, en proie à des difficultés économiques grandissantes, compte encore plus qu'hier sur leur contribution active au développement local, voire national. Il entend s'appuyer sur eux et profiter de leurs ressources non seulement pour promouvoir la création d'exploitations agricoles, d'entreprises de services et d'agro-industries dans le cadre notamment du Programme de développement intégré de la rive gauche du fleuve Sénégal (PDRG), mais aussi pour relancer l'économie du pays, et plus particulièrement les exportations, en les incitant à pénétrer les marchés extérieurs et à développer le lobbying<sup>5</sup>. Autrement dit, c'est autant en conservant son statut d'émigré qu'en rentrant au pays que le Sénégalais peut être sollicité par les instances publiques et parapubliques, à la fois comme acteur du développement économique et comme « agent de relance des exportations ».

Émigrés au Sud, émigrés au Nord, émigrés de retour, quelles réactions adoptent-ils en réponse à de telles sollicitations ? Épousent-ils les priorités établies par l'État sénégalais ? Pallient-ils son désengagement en se mobilisant collectivement, ou réinvestissent-ils individuellement leur épargne dans les secteurs qu'ils considèrent comme porteurs ? Ont-ils les moyens d'influer sur les projets de développement, ou sont-ils totalement instrumentalisés par les politiciens ? Comptent-ils sur l'État ou sur leurs propres réseaux pour créer des structures de production capables de les intégrer à leur retour au pays ? C'est à partir d'une observation conduite à Ouro Sogui<sup>6</sup> – petite localité en plein essor, marquée fortement par la migration internationale – qu'il s'agira de comprendre de quelle manière les migrants et leurs alliés manipulent tout à tour les dispositifs associatifs, politiques et familiaux, autant pour asseoir leur pouvoir dans la perspec-

3. *Actualités Migrations* n° 368/369 : 8-9.

4. Rapport du symposium du gouvernement sur les Sénégalais de l'Extérieur, novembre 1994.

5. Rapport du symposium. *op. cit.*

6. Entre 1992 et 1995, des enquêtes ont été réalisées à Ouro Sogui mais aussi à Dakar et à Abidjan auprès de ressortissants, qu'ils soient migrants ou non, impliqués dans la vie associative, politique de la cité. Outre des récits de vie collectés auprès de migrants de passage, d'anciens migrants, et des entretiens effectués auprès de responsables associatifs, des généalogies complètes des grandes familles ont été reconstituées de manière à mieux cerner les alliances matrimoniales. Par ailleurs, des documents manuscrits ont été consultés (discours du maire, courriers de migrants, de responsables associatifs).

tive d'une réinstallation que pour promouvoir le développement local. Si l'observation s'est d'abord engagée au travers du filtre de la migration, elle s'est élargie en incluant les non migrants, qui demeurent majoritaires, et dont le destin est souvent lié à celui de leurs compatriotes émigrés. A l'heure où l'État délègue ce qu'il ne peut plus financer, les associations villageoises des ressortissants pour le développement (AVD) comme les collectivités locales peuvent être considérées comme des lieux propices à l'émergence de nouvelles dynamiques urbaines : en accélérant la mobilisation du capital économique et culturel des populations locales, la communalisation comme « l'associationnisme » ont-ils contribué à aviver les conflits entre notables et migrants, ou ont-ils suscité de nouveaux rapports de pouvoir ?

#### **Ouro Sogui vu de Matam c'était ouro-jeeri ?**

L'histoire d'Ouro Sogui en tant qu'entité urbaine est, en réalité, à peine esquissée. C'est par le détour de la communalisation que ses habitants sont en quelque sorte devenus citoyens. Au seuil des années 1990, alors que le processus de décentralisation engagé au Sénégal entrait dans sa seconde phase et prônait plus largement encore la déconcentration des instances de décision, Ouro Sogui fut érigée en commune<sup>8</sup>. Classé au bas de la hiérarchie fonctionnelle parmi les centres intermédiaires<sup>9</sup>, avec moins de 10 000 habitants<sup>10</sup>, Ouro Sogui fut, du même coup, élevé au rang de petite ville, comme Matam sa voisine l'avait été 40 ans plus tôt.

Distantes de 7 km, les deux localités apparaissent autant liées que concurrentes. Créée par des pêcheurs (*subalBe*) au bord du fleuve Sénégal dès le XVI<sup>e</sup> siècle, Matam devint à l'époque coloniale une escale commer-

7. Expression empruntée à Lericollais *et ali.*, 1990.

8. Décret de création n° 901135 du 8/10/1990.

9. Direction des Collectivités locales et Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture, 1993, *Tableau de bord des communes hors Dakar*. Cette hiérarchie à 4 niveaux distingue les métropoles d'équilibre, des pôles de développement régional, des centres secondaires (Matam) et des centres intermédiaires (Ouro Sogui). Ces derniers sont considérés comme de « véritables pôles de croissance soutenant et favorisant les rapports ville-campagne ».

10. Le Tableau de bord des communes donne des chiffres contradictoires d'une page à l'autre pour la même année : Ouro Sogui comprend 6 402 habitants pour 690 concessions dans l'analyse comparée des communes (RGPH, 1988), et 9 350 habitants dans le bilan démographique de la commune (1988). Le recensement administratif effectué par la jeune municipalité en 1991 évaluait à 8 093 les habitants de la commune répartis en 698 concessions et 886 ménages. Difficile donc d'évaluer la population d'Ouro Sogui compte tenu de ces importantes variations.

ciale<sup>11</sup> pour les traitants qui collectaient le mil et la gomme arabique, ainsi qu'une cité à vocation administrative : la première école du département y fut construite dès 1906. Chef-lieu de cercle (1917), puis commune de pleine exercice (1952), et enfin chef-lieu du département (1960), elle polarisait ainsi toutes les activités de la région. Fondé plus tardivement au XVII<sup>e</sup> siècle, à l'initiative de populations peul ayant été chassées de leur région d'origine par les guerres et les famines, Ouro Sogui ne connut pas un dynamisme comparable sous la colonisation. Pendant plusieurs siècles, Ouro Sogui conserva le statut de village, regroupant cultivateurs et éleveurs au bord de la piste. Au lendemain de l'Indépendance, Ouro Sogui rassemblait à peine 2 500 habitants alors que Matam en comptait déjà 6 000<sup>12</sup>.

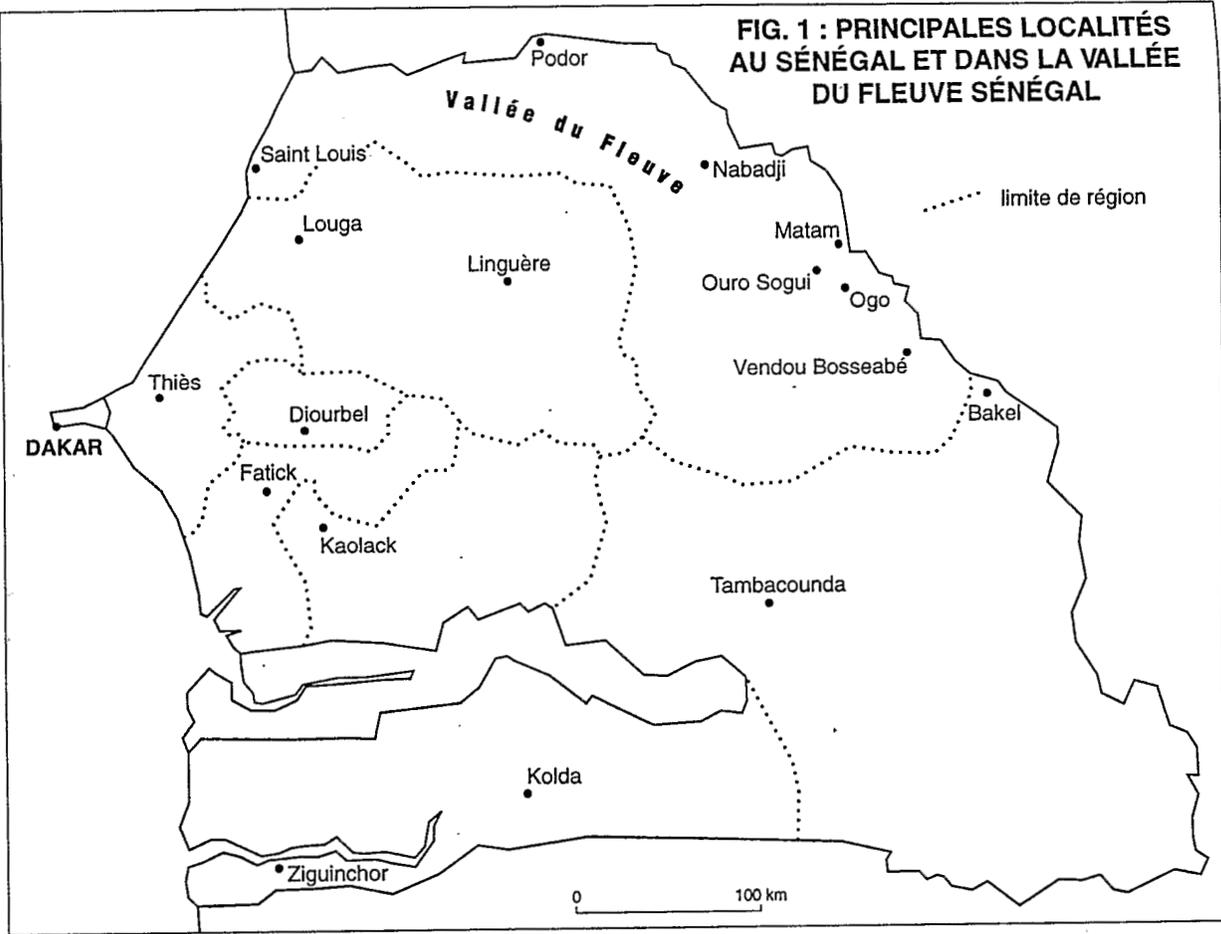
Les deux localités se complétaient au fil des saisons. Pendant l'hivernage, les Matamois partaient cultiver sur la terre ferme, à proximité d'Ouro Sogui ; en période de soudure, ils y faisaient paître leurs animaux alors que les alentours de Matam étaient noyés sous les eaux et que la ville prenait l'allure d'une presqu'île reliée à la terre par une digue. Les ressortissants d'Ouro Sogui, quant à eux, se rendaient dans la cité voisine pour y accomplir les formalités administratives et s'approvisionner. Mais au fur et à mesure de la réorganisation des réseaux de transport et de commerce, Matam s'est retrouvé enclavée, court-circuitée des principaux flux d'échanges. La circulation sur le fleuve Sénégal, qui s'était déjà considérablement ralentie au lendemain de la restructuration des circuits commerciaux et de la construction des barrages, s'est pratiquement interrompue depuis l'éclatement du conflit sénégal-mauritanien en 1989. Si bien que la zone d'influence de Matam s'est réduite. De surcroît, les Matamois n'ont plus accès à leurs terres de cultures situées sur la rive droite, et la pêche est devenue une activité risquée. Tant au plan démographique qu'économique, la cité s'essouffle : entre 1976 et 1988, le taux de croissance de la population n'a augmenté que de 0,7 % (moyenne nationale de 2,7 %). De même, le « taux brut d'activité » y paraît très faible (22,4 %). Limitée par le fleuve et par les communautés rurales de Ogo et de Nabadji, Matam, dont la superficie est estimée à 130 hectares, ne peut s'étendre ; de sorte que les derniers grands équipements, tels que l'aérodrome, le camp militaire, l'hôpital ou la station de réémission radio, ont été implantés à Ouro Sogui.

Pendant que Matam déclinait, Ouro Sogui confirmait progressivement sa fonction de carrefour stratégique entre l'Ouest et l'Est, entre la *waalo* (plaines alluviales) et le *jeeri* (terres non inondables). Goudronnée dans sa

11. Construction d'un fort colonial en 1857 suivie de l'établissement de succursales de maisons de commerce saint-louisiennes.

12. Recensement administratif établi en 1962 par le chef d'arrondissement à partir des rôles d'imposition.

**FIG. 1 : PRINCIPALES LOCALITÉS  
AU SÉNÉGAL ET DANS LA VALLÉE  
DU FLEUVE SÉNÉGAL**



totalité en 1980, la route du *jeeri*<sup>13</sup> est en effet devenue l'axe essentiel longeant la vallée du fleuve Sénégal et reliant Saint-Louis à Bakel, alors que la route Ouro Sogui-Linguère – empruntée fréquemment par les commerçants – assure une liaison directe vers Diourbel et Dakar à travers le *ferlo* (savane arbustive). La commune d'Ouro Sogui s'étend aujourd'hui sur 2 226 hectares ; par diverses stratégies, et notamment en usurpant les fonctions de percepteur qui revenaient de droit à Ogo, Ouro Sogui a pu ainsi accroître notablement son terroir agricole. Avec un taux d'accroissement annuel de 5,1 % entre 1976 et 1988, la population de Ouro Sogui devrait bientôt rivaliser avec celle de Matam (fig. 1).

Comme dans la plupart des localités de la vallée du fleuve, l'explosion démographique enregistrée à Ouro Sogui est liée à une baisse sensible du taux de mortalité infantile, combinée à une légère hausse du taux de natalité. En outre, un double mouvement migratoire s'est amorcé au moment de la grande sécheresse de 1972-73. Alors que les populations résidant dans le *jeeri* fuyaient les terres qui ne les nourrissaient plus pour s'établir à Ouro Sogui, un des villages qui bordaient la route, les populations originaires quittaient massivement le *Fuuta* et son écosystème perturbé, espérant trouver ailleurs les moyens de leur survie. Chef-lieu d'arrondissement puis commune, Ouro Sogui a vu son aire d'attraction s'accroître au fur et à mesure que les équipements et services s'y concentraient. La population active masculine *futanke*<sup>14</sup> ayant émigré à l'étranger a commencé à rapatrier ses fonds au pays. Attirés par l'expansion de ces nouveaux marchés locaux (maçonnerie, mécanique, boulangerie), des commerçants, des artisans maures et wolof s'y sont alors installés.

#### *Une forte émigration internationale inter-africaine*

A l'image de nombreux villages *haalpulaaren*<sup>15</sup> de la moyenne vallée du fleuve, Ouro Sogui est devenu un foyer d'émigration. Son rôle de carrefour géographique a d'ailleurs très certainement contribué à amplifier ces mouvements centrifuges. C'est au moment de la Seconde Guerre mondiale que la région n'a plus été en mesure de dégager un surplus vivrier suffisant pour permettre à ses habitants de payer l'impôt colonial à partir des seules ressources locales. Aussi, plus tardivement et moins massivement que leurs voisins *soninke* du Gadiaga, les *Futankobe* se sont

13. Dès 1920, la piste du *jeeri* était devenue un axe de circulation permanent.

14. Les *futanke* habitent le *Fuuta Tooro*, l'ancienne région historique correspondant à la moyenne vallée du fleuve Sénégal ; le pluriel en *pulaar* est les *Futankobe*.

15. Regroupent les Toucouleur et les Peul, tous ceux qui parlent *pulaar*.

engagés comme navétanes<sup>16</sup>, travaillant le temps d'une saison dans les cercles voisins de Louga et du Cayor. Une fois les premières aires de cultures de l'arachide épuisées, plutôt que d'accompagner le mouvement plus au Sud, ils ont alors préféré se diriger vers les « cités du rail » à la recherche d'un emploi urbain (Adams, 1977, pp. 59-60). En 1926, une minorité de *Haalpulaaren* s'était installée à Dakar : 3 500 pour une population totale de 40 000 habitants. Mais 30 ans plus tard, ils représentaient 12,4 % de l'ensemble de la population africaine de la commune (Diop, 1965). En 1960, on en recensait 15 000 à Saint-Louis, 4 000 à Kaolack et plus de 30 000 dans la capitale où ils constituaient ainsi le deuxième groupe ethnique.

Au milieu des années 1940, les *Ourosoguinaabe* (habitants d'Ouro Sogui) s'improvisent garçons de café, plongeurs dans les hôtels et les restaurants de la place<sup>17</sup>, ou boys-cuisiniers chez des particuliers, après avoir tenté leurs chances comme gardiens, colporteurs sur les marchés, ramasseurs de balles dans les clubs de tennis de la corniche. Leur parcours n'a rien d'original si l'on en croit C. Laigret : « Les domestiqués, garçons d'hôtel, de café et de restaurant, ce qu'on appelle couramment en langage colonial "les boys", qui travaillent dans les grandes escales : Dakar, Saint-Louis, Thiès, Kaolack et Diourbel, sont pour la plupart des Toucouleur de la région de Matam »<sup>18</sup>. Les *Ourosoguinaabe* sont nombreux à s'établir dans la capitale du Cap Vert<sup>19</sup>. Quelques-uns, cependant, sont recrutés à partir de Dakar sur leur lieu de travail par des employeurs français qui partent s'installer à Abidjan<sup>20</sup>. Très vite, ils abandonnent ces activités de service pour un commerce alternant le négoce de tissus et le trafic de pierres précieuses. Participant à la ruée vers le diamant, au même titre

16. Travailleurs migrants saisonniers partis cultiver l'arachide en hivernage, en Gambie et au Sénégal, avant de rentrer dans leur pays (Guinée, Mali, Sénégal) à la saison sèche. Les navétanes (du wolof *nawètaan*, « celui qui passe l'hivernage ») vendent leur force de travail à un exploitant autochtone contre nourriture et hébergement. D'abord spontané, ce mouvement saisonnier s'est intensifié, progressivement contrôlé par les autorités coloniales qui organisèrent chaque année, jusqu'en 1958, le déplacement de milliers d'hommes dans des centaines de camions et de wagons, afin de collecter puis d'exporter des milliers de tonnes d'arachides (David, 1980).

17. Nos biographies rétrospectives n'ont pas permis de retracer le cheminement migratoire de ressortissants d'Ouro Sogui nés avant 1928, de sorte que les premiers départs pour Dakar ont été repérés à partir du début des années 1940 ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas eu avant.

18. LAIGRET C., 1934, « Matam, cercle du Sénégal », *Outre-Mer*, n° 1, cité par A. Adams, p. 60.

19. Dans son étude publiée en 1987, T.A. Ba parle de 360 travailleurs originaires de Ouro Sogui, dont 235 installés à Dakar sans contrat de travail : « Beaucoup sont mariés, mais ont laissé leur femme au village... ces travailleurs restent souvent trois ou quatre ans sans retrouver leur famille ».

20. Le premier ressortissant d'Ouro Sogui à migrer en Côte-d'Ivoire y serait arrivé en 1947.

que des centaines de milliers d'Africains de l'Ouest, les uns gagnent d'abord les gisements de Sefadu en Sierra Leone avant de se faire refouler en Guinée puis à Séguéla en Côte-d'Ivoire (Bredeloup, 1993). Ils persévèrent dans cette activité illicite et poursuivent leur quête du diamant vers le Congo belge, ou encore s'établissent comme commerçants de l'autre côté du fleuve Congo. Le négoce de produits alimentaires ou de tissus constitue parfois une activité de façade. Directement, ou après un détour en Afrique orientale, d'autres encore gagnent la France à la recherche d'activités professionnelles moins aléatoires, moins risquées : plongeurs, garçons de café, gardiens de nuit, chauffeurs de taxi, ils s'installent à Paris, hébergés dans les foyers de la gare de Lyon, de Belleville, d'Aubervilliers ou de Compiègne. Ceux qui les rejoignent plus tard sont embauchés comme magasiniers, ouvriers dans les usines textiles ou automobiles (Mantes-la-Jolie, Meaux, Les Mureaux, Beauvais).

Internes, saisonnières et n'affectant qu'une frange de la population active masculine, les migrations deviennent par la suite urbaines, internationales et durables. La comparaison de trois recensements effectués à plus de vingt ans d'intervalle dans le département de Matam, et plus particulièrement dans l'arrondissement d'Ouro Sogui, confirme la réorientation géographique des flux migratoires<sup>21</sup>. En 1960, la migration est à plus de 90 % interne au pays ; la migration externe correspond exclusivement à des mouvements inter-africains. En 1971, alors que la vallée du fleuve Sénégal est frappée par de graves sécheresses à répétition, et connaît par ailleurs une forte pression démographique, l'émigration s'intensifie et s'internationalise : un tiers seulement des migrants limitent leur circulation au territoire sénégalais alors que 42 % gagnent un pays du continent et 24 % la France. Si la migration occupe 25,5 % de la population active masculine en 1971, elle en attire 71,5 % en 1988. Mais en valeur relative, l'émigration inter-africaine ne représente plus qu'un tiers des mouvements. Accusés de se livrer à des activités illicites et frauduleuses, 700 Sénégalais immigrés au Zaïre en sont refoulés en 1971 ; en 1977, c'est au tour du Congo de chasser *manu militari* 2 900 Sénégalais (Bredeloup, 1995). Ces expulsions massives expliquent en grande partie la diminution relative et corrélativement les reports des pourcentages sur les territoires national (39 %) et français (28 %). Au-delà de cette désaffection relative pour les déplacements inter-africains, des changements de destinations se dessinent au sein même de l'espace africain. Du Zaïre, les trafiquants de diamants se réorientent dans un premier temps vers le Burundi – base arrière de leur dispositif – et la Zambie, producteur d'émeraudes, avant de gagner l'Angola, nouvel Eldorado à compter de 1992.

21. Comparaison établie par C. Nuttall à partir des enquêtes de J.-L. Boutillier (1960), de A. Lericollais (1971) et de C. Nuttall (1988). Les deux dernières enquêtes portent sur les mêmes 106 villages et ont été conduites selon la même méthodologie.

Quant aux grands commerçants, ils quittent le Congo principalement pour le Gabon ; quelques-uns se replient en Côte-d'Ivoire ou partent en France en s'appuyant sur les réseaux villageois. Plus récemment, le mouvement s'est inversé : les Sénégalais expulsés de Zambie, d'Angola ou du Gabon se sont réfugiés au Congo.

Ouro Sogui demeure le fief des diamantaires dans la moyenne vallée du fleuve. Il ne s'agit pas seulement d'une légende : le trafic de pierres précieuses a indirectement mais de manière déterminante contribué à l'essor de la cité. Les frères du maire comme le premier adjoint au maire ont fait fortune dans le négoce des pierres précieuses. Les consuls honoraires du Burundi et de l'Angola, tous deux diamantaires, sont aussi ressortissants d'Ouro Sogui. Un Sénégalais sur dix, refoulé de Zambie lors du dernier *clean up* décidé par F. Chiluba en 1992, était originaire d'Ouro Sogui. En 1995, ils seraient encore une trentaine à négocier l'émeraude zambienne, tandis que l'enquête réalisée par A. Lericollais et C. Santoir en 1990-91 dans 44 villages de la moyenne vallée (Ouro Sogui exclu) n'en comptait que 27 pour 2057 migrants internationaux<sup>22</sup>. Plus récemment encore, en septembre 1995, nombreux étaient les femmes et enfants de ressortissants d'Ouro Sogui parmi les 277 Sénégalais rapatriés de Bujumbura alors que les conditions de vie se dégradent dans un pays plongé dans une guerre fratricide.

En 1995, Ouro Sogui se caractérise encore par une forte émigration inter-africaine. D'après de récents comptages<sup>23</sup>, 80 % des quelques 500 ressortissants ayant émigré à l'étranger seraient installés sur le continent africain, se partageant entre le Congo, la Côte-d'Ivoire et le Gabon. Au Congo, ils mènent leurs affaires autant à Pointe Noire qu'à Brazzaville. En Côte-d'Ivoire, ils se concentrent principalement à Abidjan et dans une moindre mesure à Dabou. Au Gabon, ils ont diversifié leurs activités : maçons, chauffeurs, cuisiniers, gardiens ou commerçants, ont essaimé à Libreville, Franceville, Port-Gentil et Tchibanga. L'émigration à destination de la France s'est ralentie et ne concernerait plus qu'une centaine de personnes. Quelques commerçants exerçant un négoce international et quelques étudiants y côtoient aujourd'hui les ouvriers. Les États-Unis, enfin, constitueraient une toute nouvelle destination migratoire pour les cadres de la ville.

---

22. Je remercie A. Lericollais, C. Santoir et C. Guilmoto d'avoir bien voulu me donner accès aux résultats bruts et à leurs premières exploitations. Menée dans le cadre d'une réflexion sur les systèmes de production, cette enquête a toutefois permis de recenser 4073 migrants (dont 2057 migrants internationaux), répartis dans 3769 foyers, sur une population totale de 40878 personnes.

23. Thèse en cours de S. Traore, sociologue, sur les dynamiques associatives et migratoires au Sénégal, 1995.

*Le grand boubou, la maison, la mosquée*

A la fin des années 1960, des ressortissants d'Ouro Sogui commencent à réinvestir l'argent gagné dans le trafic du diamant de façon spectaculaire. De grandes maisons aux murs de briques enduits de ciment remplacent ou concurrencent les cases de banco ; de nouveaux styles architecturaux apparaissent. Les diamantaires contribuent activement à la densification horizontale d'un nouveau quartier rebaptisé à l'occasion « quartier Zaïre »<sup>24</sup>, quand ils ne constituent pas de gros troupeaux, une autre pratique bien partagée dans la vallée du fleuve. Ayant ou non échappé aux opérations de refoulement orchestrées par S. Mobutu, ils « paradedent » dans le village en somptueux boubous, multiplient les dépenses de prestige. Les gadgets issus de la société de consommation occidentale inondent les villages du *Fuuta* : bicyclettes et radios dans un premier temps, voitures 4 x 4, baladeurs, magnétoscopes plus tard. « En mars 1956, à Dakar, j'ai amené une somme de 2 800 000 francs CFA... J'ai payé une maison à Dakar 1 500 000, une à Matam 450 000. J'ai amené mon père à La Mecque. J'ai acheté ce qui est rare... J'ai payé une bicyclette et un lit en fer, je suis rentré à Ouro Sogui. J'ai tué des moutons, j'ai attendu trois mois que mon père rentre de La Mecque. Les gens étaient étonnés, ils m'ont vu riche... C'est alors que beaucoup d'entre eux ont abandonné leur vie de boy pour aller à l'aventure... En repartant, je suis parti avec une douzaine de personnes... ».

L'ostentation est érigée en modèle culturel et justifiée comme un trait inhérent à la société *haalpulaar* : *wonde ramatel aduna*. Littéralement, les *Haalpulaaren* seraient prisonniers des choses superficielles du monde. Ce qui ne les empêche pas d'adopter des comportements opportunistes. Profitant des exonérations d'impôts qu'offre la construction, les émigrés achètent à Dakar des villas pour loger leur famille puis des immeubles à des fins spéculatives. Dans les années 1970, la rentabilité financière de la construction immobilière est élevée ; l'amortissement se faisant très souvent avant même la fin de l'exonération sur dix ans. Ce choix locatif conduit les émigrés à acquérir des constructions dans tous les quartiers de Dakar, combinant zones résidentielles et zones d'activité économique, la rente ainsi créée pouvant générer d'autres investissements. Quelques-uns financent un parc de véhicules pour le transport de marchandises entre le *Fuuta* et la capitale, sans grand succès car ils ne sont pas en mesure

24. A l'époque, Ouro Sogui était composé de deux quartiers : Winde et Mango, lequel prit temporairement le nom de Zaïre. En 1995, Ouro Sogui comprend 4 quartiers officiels : Winde, Mango, Moderne et Ainoumadi, ainsi que Dar El Salam appelé aussi « Perméable » en raison des bâches plastiques qui y faisaient office de toiture. Après avoir accueilli une première vague de villageois fuyant la sécheresse dans les années 1970, le quartier rassemble depuis 1989 principalement des réfugiés de Mauritanie.

d'affronter la concurrence mouride. D'autres, plus chanceux ou mieux avertis, font construire une auberge, des stations services, des petits commerces, des boulangeries industrielles<sup>25</sup>, contribuant à faire d'Ouro Sogui un carrefour économique régional. Seuls les anciens diamantaires convertis en opérateurs économiques présentent une surface financière suffisante pour s'engager dans de telles opérations. Les *Francenaabe* (émigrés de France) comme les *Gabonaabe* (émigrés du Gabon) privilégient quant à eux l'achat de boutiques : près d'une boutique sur trois aurait pour propriétaire un ancien migrant<sup>26</sup>.

Les anciennes générations restées au pays entrevoient l'émigration des plus jeunes comme une possible remise en question des fondements de leur société patriarcale et inégalitaire<sup>27</sup>. Elles se sentent menacées par les mutations techniques, écologiques et les bouleversements sociaux que provoquent ces mouvements. Aussi incitent-elles les jeunes générations à œuvrer ensemble pour l'édification de mosquées, symbole de l'unité et de l'identité culturelle. Entendu, leur appel a donné lieu à la constitution de caisses villageoises ou *jama* (du nom des petites mosquées). Mais des migrants enrichis rapidement par le négoce de pierres précieuses décident de financer individuellement la construction de ces édifices religieux, affirmant par ce geste leur profond attachement à l'islam ainsi que leur respect non altéré pour le pouvoir gérontocratique. A près de 20 ans d'intervalle, les frères B. (tous deux ex-diamantaires) ont financé la construction de deux grandes mosquées (*juma*) sur les trois que compte Ouro Sogui. Réinvestir en priorité son épargne en investissement social, c'est se ranger ostensiblement du côté des plus conservateurs en contribuant à la

25. En 1995, l'implantation d'une deuxième boulangerie industrielle (la première avait été financée en 1980 par un émigré de retour issu de la famille B.) a provoqué la cessation d'activités de 20 exploitants de fours traditionnels (en banco) pendant plus de 8 mois. Après pourparlers, un accord a été passé autorisant le fonctionnement des 4 fours les plus anciens. Mais ces mesures n'ont pas empêché la fermeture de l'une des deux boulangeries modernes, car l'offre en pains restait supérieure à la demande en dépit des mouvements importants de population (*Sud quotidien* du 03/01/95).

26. 37 des 124 boutiques recensées en 1995 par S. Traore. D'après la mairie, 140 parcelles à usage commercial (20 cantines et 120 places) auraient été distribuées depuis son entrée en fonction.

27. D'après le Tableau de bord des communes « hors Dakar » (1993), 80 % de la population de Ouro Sogui est d'origine *haalpulaar* (60 % toucouleur et 20 % peul), 10 % *soninke*, 3 % wolof (7 % autres). La population réfugiée compterait environ 2000 habitants. Outre ces appartenances ethniques, hiérarchisées, les sociétés locales sont structurées en trois catégories principales (nobles ou *rimbe*, artisans ou *nyeembe*, esclaves ou *maccube*), elles-mêmes subdivisées en groupes statutaires. A Ouro Sogui comme dans la plupart des localités de la région, les nobles sont majoritaires : sur 194 « carrés » recensés, T.A. Ba en dénombrait 115 occupés par des nobles (pour l'essentiel *toorobe*, c'est-à-dire issus de l'aristocratie foncière), 14 par des artisans castés (3 boisseliers, 3 forgerons, 3 tisserands, 2 cordonniers, 3 griots) et 61 par des esclaves.

reproduction à l'identique de la communauté<sup>28</sup> ; c'est aussi compter sur ce réseau notabiliaire pour favoriser sa réinsertion au pays.

### **Quand la dynamique associative se heurte à plusieurs conceptions du développement local**

#### *Discussions autour de la gestion de l'eau*

En 1973, la sécheresse sévit dans la région du fleuve Sénégal. Comme tous les ressortissants du village, les *Ourosoguinaabe* émigrés au Zaïre sont préoccupés par les difficultés d'approvisionnement en eau. Alors que les puits et les marigots se tarissent les uns après les autres, un diamantaire de passage envisage alors de creuser un puits dans sa concession. Il en discute avec son jeune frère, ingénieur des Travaux Publics, qui lui conseille de forer cet ouvrage pour le village tout entier plutôt que pour leur seule famille. A l'issue d'une discussion, les migrants de retour du Zaïre – appartenant en outre au même *fedde* (classe d'âge) – décident de participer financièrement à la construction d'un forage dans le quartier Zaïre. Une fois encore, en raison de son caractère ponctuel et sectoriel, leur initiative est contestée par des frères plus jeunes : « Une branche (quartier) qui ne reçoit pas la sève de l'arbre (village) meurt très vite ; le quartier Zaïre, en voulant voler de ses propres ailes, veut mourir sans que ce soit la volonté de Dieu. Nous ne laisserons pas nos parents se suicider. Nous sommes un village uni, où la bonne entente, l'entraide, la recherche du bien commun sont de règles. Le village est un arbre où il y a des branches vivantes et des branches mortes... Il faut que l'arbre reste entier pour jouer son vrai rôle »<sup>29</sup>. Réunies en assemblée extraordinaire, les populations prennent l'option d'équiper le village d'un forage à partir des fonds recueillis auprès de tous, quitte à ce que cette collecte en retarde la réalisation. Deux conceptions divergentes du développement local commencent à se dessiner : les commerçants émigrés au Sud entendent défendre avant tout leurs intérêts familiaux, alors que les émigrés de France, associés aux cadres et aux techniciens du village que l'on appelle les « intellectuels », souhaitent voir naître de nouvelles pratiques communautaires fondées sur la solidarité et l'épargne collective, dans la perspective d'un développement durable.

28. Des marabouts s'étaient d'ailleurs opposés à ce que la deuxième mosquée financée par l'un des frères B. soit érigée en *juma* et *zawiya*.

29. T.A. BA, *op. cit.*, p. 180 (note prise au cours d'une assemblée de village en 1974).

C'est donc au lendemain de ces premières confrontations, en 1974, qu'est mise en place une « caisse eau » alimentée par les cotisations des ressortissants. Émigrés et villageois réunis, tous les originaires d'Ouro Sogui sont décidés à agir ensemble pour le développement de leur localité. Mais une fois les fonds transférés dans la caisse, la priorité accordée à l'aménagement et à l'équipement d'un forage (déjà creusé en 1967 par l'État mais laissé à l'abandon) est à nouveau contestée par les *Congonaabe* (émigrés au Zaïre); ceux-ci jugent plus pertinent d'utiliser cet important financement pour clôturer le cimetière. Rétrospectivement encore, ils préfèrent mettre en exergue une incompétence relative plutôt que d'avouer leur volonté d'alors d'obtenir avant tout, en honorant les morts plutôt qu'en creusant un forage, l'assentiment de la vieille génération: « Nous n'avions pas fait les bancs, nous ne pouvions pas comprendre qu'un forage puisse alimenter tout le village et puisse coûter autant d'argent ». Ces premières tensions augurent d'une guerre fratricide, toujours ouverte en 1995, entre les partisans de la famille B. et ceux de la famille T.: « Certains rejetaient le projet parce qu'ils pensaient que c'était impossible, d'autre parce qu'ils me détestaient... Il y avait deux clans opposés celui de B. qui tenait à la réalisation du cimetière et le mien qui tenait à la question de l'eau. Pour ne pas entraîner de divisions dans le village, j'ai regagné le camp de B. Ce dernier donna du ciment pour le mur du cimetière, l'association a pris en charge l'achat du fer et moi je me suis occupé de nourrir, de payer et de loger les manœuvres. »

A la même époque, un hôpital est construit sur financement belge. Pour son fonctionnement, un château d'eau est édifié et le forage creusé par le gouvernement est aménagé. Autorisés à procéder à des raccordements, les *Ourosoguinaabe* profitent de l'installation et couvrent provisoirement leurs besoins en eau. Si bien qu'ils n'ont pas à choisir entre le mur du cimetière et le forage: l'un et l'autre sont réalisés par des opérateurs différents. Par la suite, pour répondre à l'accroissement de la population et de sa consommation, une adduction d'eau (1978) ainsi que 17 bornes-fontaines et plus de 200 branchements particuliers<sup>30</sup> ont été aménagés grâce aux fonds de la « caisse eau ». Jusqu'à ce jour, la gestion de l'eau s'opère de façon autonome dans la cité *fuutanke*, le ministère de l'Hydraulique l'ayant confiée à l'Association pour le Développement d'Ouro Sogui (ADO) plutôt qu'à la SONEES<sup>31</sup>.

30. D'après le Tableau de bord des communes (1993), 220 branchements particuliers et 24 bornes-fontaines seraient en état de marche.

31. Société d'Exploitation des Eaux du Sénégal, en cours de privatisation.

*Deux associations de développement pour une même localité : concurrence ou complémentarité ?*

Cette caisse a favorisé l'émergence d'autres structures associatives. Préoccupée essentiellement par les problèmes de gestion de l'eau, l'URO (Union des Ressortissants d'Ouro Sogui) prend le relais dès 1974 à l'initiative de jeunes cadres en poste au Sénégal. En 1977 et en 1993, elle apporte son appui financier aux émigrés refoulés du Congo et de Zambie, aux sinistrés des inondations de Vendou Bossea (fig. 1). L'ADO est, quant à elle, créée en 1982 par des émigrés installés en France, issus de la jeune génération et du même *fedde*<sup>32</sup>, avec pour objectif de contribuer au développement économique et social du village dans son ensemble. Elle est reconnue officiellement au Sénégal trois ans plus tard. Avec l'appui d'ONG nationales (USE) et internationales (Solidarités Internationales), de collectivités locales agissant dans le cadre de la coopération décentralisée (Limoges, Valence) et de bailleurs de fonds européens, l'ADO procède à l'aménagement de la place à palabres, à la mise en valeur d'un périmètre agricole puis d'un jardin maraîcher pour les femmes, à la création d'une banque de céréales, à l'achat de deux moulins à mil, et à la construction d'une pharmacie villageoise, d'un centre social, d'une structure d'alphabétisation et d'une école.

Il est courant que des ressortissants d'Ouro Sogui attribuent une même réalisation à l'une et l'autre association, ou supposent que les deux structures forment une caisse commune dans les sections étrangères de France, de Côte-d'Ivoire ou du Gabon. Des responsables du bureau de l'URO deviennent leaders associatifs à l'ADO et réciproquement. Les membres de l'ADO sont aussi souvent membres de l'URO et vice versa. Pourtant, ces associations disposent de bureaux distincts, elles sont défendues par des personnalités différentes et semblent fonctionner selon des principes financiers divergents. On cotise à l'URO alors qu'on adhère à l'ADO. Les *Francenaabe* revendiquent haut et fort leur adhésion à l'ADO, alors que les ressortissants ayant émigré en Afrique se sentent moins concernés par les revendications de l'association de développement<sup>33</sup>. Quant à leur implication au sein de l'URO, elle se résume à l'alternative suivante : « tu cotises à l'URO ou on te coupe l'eau ». Difficile de s'y soustraire. Tout ressortissant émigré se trouve, en effet, dans l'obligation de contribuer financièrement à son fonctionnement s'il veut que sa maison soit approvisionnée régulièrement.

32. Nés en 1950.

33. Entretiens conduits en 1992 à Abidjan auprès d'*Ourosoguinaabe*, en 1994 et 1995 à Dakar et à Ouro Sogui auprès de ressortissants de retour du Gabon.

*Migrants au Sud, migrants au Nord : une perception divergente des fonctions associatives et de la notion de développement*

Ces structures associatives n'ont pas la même résonance dans les différentes sections. Au Sud comme au Nord, dans un premier temps, des caisses de solidarité se développent pour soutenir le migrant dans le pays d'accueil, mais les étapes suivantes du procès associatif ne prennent pas la même tournure en France et en Afrique. Au contact de la réalité ouvrière française, à travers la lutte pour une amélioration des conditions de travail à l'usine et des conditions d'hébergement dans les foyers de travailleurs de la région parisienne, mais aussi à partir d'une réflexion politique engagée au Sénégal au lendemain de l'échec des Centres d'Expansion Rurale, les *Francenaabe* associés aux cadres du village ont entrevu dans la fonction associative une voie nouvelle de développement auto-centré, une forme de résistance de la société civile, une alternative au désengagement de l'État. La loi du 9 octobre 1981, qui permet aux immigrés de s'associer librement en France, a ainsi entraîné la floraison de milliers d'associations et notamment de 400 associations pour les seuls originaires du fleuve Sénégal<sup>34</sup>.

Trois ans plus tard, l'État sénégalais adoptait la loi du 11 mai 1984 portant création des associations et des groupements d'intérêt économique. Dans cette période d'effervescence associative, l'ADO – créée à l'initiative de *Francenaabe* (ouvriers, étudiants) et de cadres – a donc été conçue comme un lieu permettant de « raviver une conscience politique somnolente », de stimuler l'imagination des villageois, comme « un outil éducatif de réappropriation du savoir ». Institution pivot, l'ADO avait pour objectif de « faire naître autour d'elle les conditions d'émergence d'une Société Éducative villageoise »<sup>35</sup>. Ouvrir la voie à un nouveau type d'éducation ne signifie pas pour autant renier les pratiques anciennes, mais suppose plutôt de les intégrer. Ce qui explique le crédit qu'accordent les membres fondateurs de l'ADO à la « palabre », aux *fedde* et à l'apprentissage du Coran. *Bamtaare* est la devise retenue par les membres de l'ADO. Ce terme *pulaar* rend compte de la recherche d'équilibre à laquelle tend chaque homme « comportant à la fois aisance matérielle et épanouissement familial et social, sur la base d'une grande rigueur morale et d'une honnêteté sans faille »<sup>36</sup>. En résumé, il désigne le « développement vrai ». Et pour atteindre cette finalité, l'émancipation du plus grand nombre, l'ADO s'efforce de réactiver les valeurs de solidarité collective.

34. En 1991, l'Institut Panos a recensé 400 associations pour le Mali, la Mauritanie et le Sénégal dont 200 ayant été déclarées au *Journal Officiel (Hommes et Migrations, n° 1165, mai 1993)*.

35. T.A. BA, *op. cit.*, p. 175.

36. T.A. BA, *op. cit.*, p. 25.

N'ayant pas rencontré les mêmes opportunités, les ressortissants émigrés sur le continent africain (*Congonaabe*) n'ont pu dégager les mêmes priorités. Le Congo et le Zaïre, comme la Côte-d'Ivoire, le Gabon ou la Zambie, n'ont pas pratiqué de politique assimilationniste à l'égard des étrangers originaires d'Afrique noire. Les accords de libre circulation passés entre les États africains ne les empêchent pas de considérer l'étranger comme un bouc émissaire de choix. Dans ce milieu d'accueil souvent hostile, la principale préoccupation des ressortissants de la vallée du fleuve, et d'Ouro Sogui en particulier, a été de s'organiser pour continuer à exercer leurs activités commerciales, parfois clandestines, en s'épaulant mutuellement. Ils ont multiplié les structures associatives dans le but de nouer des « filets de sécurité » pour mieux se défendre en cas de confiscation de leurs marchandises ou de leurs papiers d'identité, en cas d'expulsion ou d'emprisonnement. « L'argent des caisses sert à payer les médicaments, la nourriture des prisonniers. Moi par exemple, j'ai été en prison 6 mois (Zambie) et c'est grâce à la caisse que j'ai pu survivre ». Grâce à ces structures d'entraide, à caractère ethnique, religieux ou professionnel, le migrant et sa famille peuvent être pris en charge ponctuellement par la communauté élargie. Les émigrés s'efforcent également d'obtenir une représentation diplomatique.

Conduits à circuler intensément au sein d'un espace international pour faire prospérer leurs activités commerciales, et craignant par ailleurs que leur regroupement attire l'attention, éveille les soupçons des autorités des pays d'accueil, ils ne sont guère disposés à structurer davantage leurs sections associatives. « Là-bas, les associations ne peuvent fonctionner comme ici. Cela est dû au fait que là-bas on n'est pas tranquille, on n'est pas en sécurité et les regroupements attirent généralement les policiers et même les espions. Cela peut nous être préjudiciable car c'est une occasion pour eux de nous expulser ou de nous emprisonner ». Rapatrier collectivement et régulièrement des fonds à destination d'Ouro Sogui ne peut pas non plus constituer une priorité en raison précisément de cette instabilité professionnelle et de l'insécurité quotidienne. Les initiatives qu'ils prennent en direction du pays d'origine apparaissent alors essentiellement individuelles ou familiales. Ils n'envisagent pas de remettre en question le système traditionnel structuré autour du *jom galle* (chef de famille élargie). Ils ont émigré pour permettre à ce dernier de pourvoir aux besoins élémentaires de la famille et c'est d'ailleurs dans cette perspective qu'ils ont conçu, à l'origine, leur contribution au financement du forage. Ils s'appuient sur les mêmes réseaux familiaux autant pour réinvestir leur épargne à Ouro Sogui ou à Dakar que pour favoriser leurs trajectoires migratoires et commerciales.

Aucune solidarité ne va donc de soi. Derrière chacune se profile un arbitrage ; la solidarité villageoise préconisée par l'ADO et les *France-naabe* ne recoupe pas la solidarité familiale pratiquée par les *Congonaabe*

et les *Gabonaabe*. De la même manière, le *fedde*, composante essentielle de la société *fuutanke*, peut générer une solidarité à l'intérieur d'un même groupe d'âge sans pour autant être étendue à l'ensemble de la communauté ni se développer en une « fédération de classes d'âge ». En outre, l'autogestion et la participation volontaire ne se décrètent pas plus que le progrès social<sup>37</sup>. « Et moins que toute autre finalité, (l'autogestion) ne peut se réaliser par la contrainte ou par l'endoctrinement idéologique, fût-il appelé éducation » rappelaient en ce sens M. Crozier et E. Friedberg (1977, p. 442). Les membres fondateurs de l'ADO ne parviennent pas véritablement à convaincre leurs frères émigrés sur le continent africain de la nécessité de renouveler les règles de l'action collective pour parvenir à un réel développement de leur village. Plutôt que d'amorcer un débat pour un « développement vrai », une réflexion communautaire, ils semblent préférer évacuer toute opposition tacite, recourant notamment au dénigrement : « Ils ne sont pas au courant de ce qui se passe au village, dans l'association, ils sont devant leurs boutiques et ne font rien d'autre que le commerce ». Parfois, les représentants de l'ADO vont jusqu'à nier l'existence ou la contribution à la dynamique associative des émigrés du Sud. C'est ainsi que pour T.A. Ba<sup>38</sup>, l'alliance de la tradition et de la modernité transite par le triangle Ouro Sogui, Dakar, Paris : Ouro Sogui étant la « section mère, le pilier social », Dakar « la section relais » et Paris le « pilier économique du système » mobilisant les fonds, les techniques et la formation. Les sections africaines, qui rassemblent le plus d'émigrés<sup>39</sup>, sont apparemment exclues de ce schéma.

#### *Des associations en voie d'affaiblissement*

Espace d'initiatives, de transformations, les associations sont aussi des lieux de confrontation, de rivalités où les solidarités sont mises à mal ou « revisitées » au gré des nécessités. Les conflits qui s'y développent peuvent en compromettre la survie et ralentir le développement de la cité. Mauvaise gestion, détournements de fonds, luttes intestines entre les différentes sections et même au sein de la section villageoise, désaffection des adhérents pour les activités de l'association, retrait ou abus de pouvoir

37. Procédant à un bilan des actions de la SAED (Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta), T.A. Ba conclut que « le progrès social ne s'opère pas à coup de décret ! Le développement ne se décide pas ! Il faut une participation volontaire ! » (p. 75).

38. *Op. cit.*, p. 238.

39. Dans un tableau présentant les relations triangulaires du réseau migratoire de l'ADO, C. Nuttall intègre aussi bien les sections africaines (Abidjan, Pointe Noire), en tant que pôle unique, fort de 625 ressortissants, que la section France (164 ressortissants) et la section dakaroise (577 ressortissants).

des bailleurs de fonds, autant d'éléments qui contribuent aujourd'hui à l'affaiblissement de l'ADO. Le champ de cultures collectif est souvent inondé et ne peut être exploité convenablement, d'autant que les plus jeunes ont déserté les lieux arguant d'un détournement des récoltes. Par effets de cascade, la banque de céréales ne peut être suffisamment alimentée. Les autres infrastructures connaissent également des problèmes de fonctionnement. La restructuration de l'antenne villageoise ainsi que le recrutement de nouveaux agents rémunérés devraient donner une nouvelle légitimité à l'ADO.

L'URO n'est pas non plus épargnée par les différends et les détournements de fonds. Les jeunes générations se désintéressent des projets collectifs ; elles n'entendent pas prendre la relève ce qui hypothèque l'avenir du bureau dakarois. Le dernier projet en date de l'URO, l'édification d'un bureau de poste, suscite également de nombreux débats au sein de la population<sup>40</sup>. Pour les *Francenaabe*, qui estiment prioritaire la construction d'une école, c'est à l'État sénégalais de prendre en charge le financement de la poste, d'autant qu'il en encaissera toutes les recettes. Pour les Dakarois et une partie des résidents, c'est le rôle de l'association que de prendre le relais de l'État quand ce dernier n'a plus les moyens d'équiper le territoire. Les nombreux mandats que les ressortissants reçoivent de l'extérieur en tant que fonctionnaires à la retraite ou parents d'émigrés justifient pleinement l'installation d'un bureau de poste à Ouro Sogui. Cet investissement fait en outre partie d'une stratégie plus large devant contribuer à la pleine autonomie de leur localité vis-à-vis de Matam. Cette position est d'ailleurs largement partagée par la nouvelle élite politique locale qui entend faire de Ouro Sogui la capitale régionale. En tant que nouvelle commune, Ouro Sogui peut de surcroît bénéficier d'un apport financier de l'AGETIP<sup>41</sup>, à hauteur de 90 % du montant global des travaux, si la ville se révèle en mesure de débloquer les 10 % restants ; les politiciens souhaitent profiter de cette opportunité. Les migrants installés au Sud ont déjà apporté collectivement leur contribution.

Ces différends entre migrants au Nord et migrants au Sud, lettrés et analphabètes, salariés et commerçants, aînés et cadets, expliquent enfin la partition entre l'URO et l'ADO. Si leurs fonctions sont présentées comme complémentaires par leurs leaders respectifs, on peut se demander l'intérêt qu'il y a à diviser ses forces en plusieurs structures quand on est originaire d'une localité forte d'à peine 10 000 âmes. On peut douter de l'efficacité et de la crédibilité d'une telle division. La coexistence de ces deux entités et leur absence de coordination traduiraient plutôt l'incapacité

40. Mais au-delà du débat sur la pertinence du choix de l'équipement, une autre contestation porte sur le terrain même qui, pour partie, aurait déjà été attribué au premier adjoint au maire.

41. Agence d'Exécution du Projet de Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emploi.

des *Ourosoguinaabe* à dépasser un certain nombre de clivages. « A Dakar, nous avons créé une fusion mais certains n'en voulaient pas, craignant de perdre leur poste de responsabilité. C'est le problème du dirigisme qui se pose ». « Les vieux prétendaient qu'il fallait unir nos forces et la création d'une autre association (ADO) risquerait d'affaiblir nos forces et donc de compromettre les actions entreprises à Ouro Sogui, et qu'en essayant de changer, on risquerait de créer plus de mal que de bien ».

Quand la dynamique associative est perturbée par des pesanteurs sociales, est-elle alors relayée par l'action politique, ou au contraire démantelée par les politiciens ? Les structures associatives ont-elles contribué à l'émergence de pouvoirs politiques locaux, ou se sont-elles imposées comme unique interlocuteur pour promouvoir le développement local ?

### Les émigrés et l'action politique

Si l'action politique semble avoir largement précédé l'engagement associatif à Ouro Sogui, les leaders politiques n'ont pas pour autant boudé les structures associatives. Bien au contraire, ils ont contribué à leur création. Ils les ont investies, conscients de l'ouverture et du renouveau qu'elles pouvaient apporter au discours politique, et du rôle dynamique qu'elles pouvaient jouer dans l'émergence de la structure communale. L'URO comme l'ADO n'ont pas raté une occasion de se faire le porte-parole des *Ourosoguinaabe* auprès du gouvernement pour lui rappeler la volonté des citoyens de se prendre pleinement en charge<sup>42</sup>. Tous les leaders actuellement présents sur la scène politique locale ont joué ou jouent encore un rôle important au sein de l'URO ou de l'ADO, conscients du gain personnel et des compétences qu'ils pourraient retirer d'une telle expérience associative. Les luttes intestines qui ont troublé l'URO dès sa création sont le reflet des querelles familiales et politiques qui opposaient déjà les familles B. et T. De la même manière, grâce à leur implication dans l'ADO, deux jeunes cadres ont pu affûter leur discours sur le bien-

42. Au lendemain de la création de la « caisse eau », les responsables associatifs adressèrent un courrier au ministère de l'Intérieur et une copie à la Présidence sollicitant l'érection d'Ouro Sogui en commune. Ils réitérèrent leur demande quelques années plus tard, profitant du passage du gouverneur. En 1986, à l'occasion de l'inauguration de la banque de céréales, un meeting fut tenu au siège de l'ADO, au cours duquel le chef d'État confirma qu'il était au courant de la requête des *Ourosoguinaabe* depuis plusieurs années, qu'il songeait y répondre favorablement à moyen terme, voulant au préalable tirer les conclusions de la faillite de certaines communes récemment érigées.

fondé d'ériger Ouro Sogui en capitale régionale, de la rendre autonome vis-à-vis de Matam. Autrement dit, il ne s'agit pas seulement d'une manœuvre politique destinée à discréditer l'actuel maire de la ville qui, cumulant par ailleurs ses fonctions avec celles de député du département de Matam, peut moins facilement défendre la même position. Toujours sous couvert de l'ADO, les cadres ont essayé de rassembler les forces contestataires ; en 1994, avec le soutien des jeunes et les Wolof qui étaient excédés de payer des taxes communales, ils ont ainsi créé le Mouvement pour le Progrès et le Développement d'Ouro Sogui (MPDO).

*Samba a perdu et Demba a gagné*<sup>43</sup>

Si la fonction associative a pu servir de tremplin à quelques jeunes leaders, l'action politique a été le premier instrument qu'ont choisi les grandes familles d'Ouro Sogui pour exprimer les querelles qui les opposaient, perdant de vue la problématique du développement. Les grands lignages, unis par des alliances matrimoniales, ont œuvré pendant plusieurs années pour la même cause en ne présentant qu'un seul candidat à l'occasion du renouvellement des instances de base du Parti socialiste (PS), évitant ainsi la compétition. Bien qu'ayant intégré les nouveaux dispositifs politiques<sup>44</sup>, l'ancienne chefferie du village, pourtant divisée, n'a pas brigué les postes de secrétaire général de la coordination du PS ni de maire, en raison des liens de parenté qu'elle avait tissés avec le principal leader politique. Elle l'a même soutenu dans ses campagnes. En revanche, la grande famille T., troublée et affaiblie par des luttes fratricides, a procédé à des recompositions d'alliance et contribué à un durcissement politique au cours des dix dernières années : « Cette famille ne devait pas échouer dans la politique car c'est la famille la plus importante au point de vue de sa taille. Mais c'est aussi une famille où il y a plus de femmes que d'hommes, donc c'est une famille qui a eu des alliances par le mariage avec d'autres familles. Mais selon les traditions la femme doit se mettre toujours derrière son mari même en cas de vote ce qui a causé des problèmes, les hommes se sont brouillés avec leurs sœurs et cousines »<sup>45</sup>.

Le leadership de la famille B. a été de plus en plus ouvertement contesté ; d'autres acteurs, notamment de la famille T., sont entrés en jeu

43. Proverbe *pulaar*.

44. Le fils de l'avant-dernier chef de village a été leader de la tendance B du PS entre 1959 et 1980, avant de rallier le maire actuel à sa cause. Il est depuis 1990 deuxième adjoint au maire d'Ouro Sogui. Les fils du dernier chef de village ont présenté leur candidature mais ils se sont désistés au profit du maire actuel pour ne pas distendre les liens, d'origine familiale, qui les liaient.

45. L'étude généalogique a permis de vérifier l'importance des alliances matrimoniales nouées entre la famille T. et les autres grandes familles.

en ordre dispersé, soutenus par les plus jeunes générations et par une partie des intellectuels. De nombreux revirements entre les tendances du PS jalonnent la carrière des principaux leaders politiques ce qui fait douter des idéaux qu'ils défendent. Moins que des programmes politiques, ce sont des individus, des familles, des clans qui s'affrontent. Si les luttes et les violences ne sont pas l'apanage du seul *Fuuta*, elles revêtent un caractère particulier dans ce bastion du Parti socialiste du fait même des adversités fratricides et des haines qui se cristallisent. En juin 1995, des familles sont sorties disloquées par les querelles qui accompagnaient de nouveau le renouvellement des instances de base du PS. Les agressions n'ont épargné ni les superviseurs des opérations, ni les candidats, ni les militants. A Matam, le ministre des Forces armées, leader de la tendance majoritaire à l'échelle nationale et responsable de la coordination du PS dans le département de Matam, a été agressé ; plusieurs militants ont été blessés, une maison a failli brûler<sup>46</sup>. A Ouro Sogui, avant que deux personnes ne soient hospitalisées et onze autres arrêtées et traduites devant le tribunal régional de Saint-Louis, les opérations avaient été suspendues pendant plusieurs jours sous la pression des militants de la tendance B ; ceux-là reprochaient la décision prise par le maire et les militants de la tendance A d'exclure du vote les résidents ne pouvant présenter de quittances de loyer ou de reçus de patente de plus d'un an<sup>47</sup>. Alors que les opérations reprenaient sous la houlette d'un contrôleur régional, les militants de la tendance B accusèrent les assesseurs de prendre volontairement du retard dans la distribution des cartes d'électeurs et voulurent les remplacer. C'est alors que la confrontation glissa sur le terrain de la violence physique, ce qui montre à quel point l'apprentissage de la démocratie est laborieux.

#### *Les moyens de l'action politique locale*

Outre la violence, le fétichisme est aussi parfois sollicité à l'occasion de cette course au sommet de la hiérarchie (*koongu*). La politique est aussi l'affaire des marabouts dans la société *fuutanke* qui accorde un certain crédit aux pratiques occultes. Et les citoyens de rappeler qu'à la veille des élections municipales les marabouts seraient entrés en action, cherchant

46. La famille Kane – grande famille du *Fuuta* – a été représentée successivement par Fadel Kane, Chèikh Hamidou Kane senior puis Cheikh Hamidou Kane junior dit Mathiar (les « Kanistes »), alors que la tendance B a été représentée successivement par Moustapha Toure et Abdourahmane Toure (les « Touréistes »).

47. Le maire d'Ouro Sogui souhaitait écarter du vote les populations « flottantes » c'est-à-dire les gens de passage tels les apprentis chauffeurs ou les travailleurs saisonniers ; selon ses adversaires, il s'agissait d'une manœuvre politique visant à exclure du vote la communauté immigrée wolof acquise à leur cause (*Walfadjri* du 20/06/95).

symboliquement à intimider les hommes politiques les plus faibles, à les écarter de la scène locale : une tête d'âne, sertie de cauris rougis de colas et rappelant un cercueil, aurait été jetée derrière la ville. Deux accidents qui ont failli coûter la vie à deux jeunes leaders politiques de la tendance B, qui venaient de connaître une ascension professionnelle et politique jugée fulgurante alors qu'ils ne se situent pas au sommet de la hiérarchie sociale, ont été également interprétés à travers le prisme de la sorcellerie, comme d'ailleurs le fait que les victimes en soient sorties indemnes.

N'importe qui ne peut légitimement se lancer dans la politique dans le *Fuuta*. Il faut être issu d'une grande famille d'origine noble, avoir le soutien de nombreux protégés, l'appui des anciennes familles élites. A moins que la détention d'un capital financier ou technique important modifie la tournure des scrutins. Il est indéniable que la fortune familiale des B., accumulée d'abord grâce à l'émigration, a joué un rôle non négligeable dans l'élection d'un de leurs membres à la magistrature de la ville. Des sommes considérables<sup>48</sup> sont dépensées à l'occasion des campagnes politiques ; des cars sont affrétés pour le convoyage des militants et des « mercenaires » de Dakar vers le *Fuuta*, sans compter un certain nombre de manœuvres de corruption. Le financement de ces campagnes politiques relève bien souvent d'une obligation familiale. Les émigrés de retour sont interpellés par leurs frères ou leurs amis et se doivent de les soutenir financièrement sans pour autant partager leurs convictions politiques ni même en avoir de bien établies. Ils sont en quelque sorte instrumentalisés, obligés de jouer le jeu d'une parentèle en quête d'un poste électif. « X et Y se sont mobilisés pour que leur frère puisse remporter les élections mais cela ne fait pas d'eux des politiciens. Beaucoup de gens font de la politique sans être des politiciens ; ils y sont mêlés. Ce ne sont pas des politiciens, ce sont des gens qui sont rentrés au bercail et ils ont trouvé une vie politique très mouvementée. Il y a eu des influences et ils n'ont pas pu s'y soustraire car c'est devenu un problème de famille ».

Se plier à de tels exercices mercantiles leur permet, en cas de succès, de prétendre à quelques avantages. L'accès aux marchés, aux terrains agricoles et urbains peut leur être facilité. C'est ainsi que des ressortissants se sont plaints que la nouvelle municipalité avait fait appel exclusivement à ses partisans pour la construction de l'hôtel de ville et de la gare routière. D'autres débats houleux ont opposé le nouveau maire à ses adversaires politiques à propos de l'attribution de 400 parcelles à usage d'habitation. Ceux-là dénonçaient la partialité du premier magistrat de la ville dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur. Si la distribution des parcelles ne relève pas des attributions du maire, la réception des demandes, leur instruction et leur présentation à la commission habilitée à

48. A Matam, lors du dernier renouvellement des instances de base du PS, chaque tendance aurait dépensé plus de 35 millions de francs CFA (*Walfadjri* du 03/07/95).

les attribuer, qui est présidée par le préfet, font partie en revanche de ses compétences. Au regard de la liste des personnes retenues pour compléter leur dossier, ses opposants lui reprochent d'avoir instruit en majorité ceux de ses partisans. En raison de l'essor économique de la localité, la demande foncière est très forte et les 1 452 demandes ne peuvent être toutes satisfaites<sup>49</sup>. De nombreux ressortissants essaient de profiter de l'absence de coordination et d'information entre les autorités centrales et les décideurs locaux pour obtenir illégalement une autorisation d'occupation des lieux.

Conscients de ces pratiques clientélistes et craignant que les élections municipales de 1990 ne divisent définitivement les populations au détriment du développement économique de la localité, l'URO et l'ADO ont prôné conjointement le consensus à l'initiative de quelques-uns de leurs responsables peu engagés dans le débat politique tel qu'il s'amorçait. Lors d'une réunion, ils ont demandé sans succès aux ténors du PS de cesser les « querelles de tendances » et de présenter un seul candidat. A l'issue des élections, les membres de l'ADO ont souhaité qu'une collaboration s'instaure avec la jeune municipalité en vue de coordonner leurs actions de développement et d'en dégager les priorités. Ils estimaient par ailleurs être en mesure d'instruire le maire dans le choix de conseillers municipaux compétents, ayant déjà été confrontés aux problèmes concrets de développement. Mais la mairie n'aurait pas pris en compte leurs doléances : « sur 35 conseillers, elle a choisi 32 analphabètes » ; elle se serait engagée dans des opérations de prestige, avec l'appui de l'AGETIP, comme la construction de bureaux et de salles des fêtes. D'autre part, une fois érigée, la municipalité a voulu à titre individuel profiter de la structure et des acquis de l'ADO pour obtenir un soutien financier de la part de l'ADOS<sup>50</sup> sous prétexte de coopération décentralisée entre Ouro Sogui et Valence (France).

## Conclusion

Les associations de développement contribuent au développement de la vallée du fleuve Sénégal et donc à l'essor de petites villes comme Ouro Sogui. Alors que l'État sénégalais poursuit son désengagement, reprenant à son compte la devise « moins d'État, mieux d'État », elles s'efforcent

49. Sur ces 1 452 demandes enregistrées en 1995, 71 sont le fait de personnes originaires des localités voisines.

50. L'Association Drôme-Ouro Sogui met en relation la ville de Valence, le Département de la Drôme et l'ADO de Ouro Sogui.

de maîtriser davantage leur environnement socio-économique en mettant en œuvre des stratégies de capture et de transfert des ressources accumulées dans l'émigration vers les communautés d'origine. Regroupés dans ces organisations, les émigrés et les résidents tentent de dépasser les contraintes propres à leur société inégalitaire et structurée initialement autour de l'économie de subsistance. Mais ces dynamiques associatives demeurent fragiles. Ni l'élaboration de projets de développement intégrés, combinant les volets santé, éducation et agriculture, ni le regroupement des AVD en fédérations régionales n'ont permis de lever tous les obstacles. La participation des ressortissants à ces opérations demeure avant tout financière ; les travaux d'intérêt collectif sont de plus en plus négligés par les résidents, ce qui compromet l'idée même d'un développement auto-centré. Si ces structures associatives ont su mobiliser de nouveaux acteurs et permis l'émergence de nouvelles formes de partenariat entre résidents, migrants et bailleurs de fonds, elles ont aussi favorisé l'expression de conflits empêchant parfois toute gestion consensuelle des projets. Outre la coopération se développe la compétition. Et dans ces conditions, l'âge, le sexe, l'ethnie, la caste, l'activité professionnelle, le niveau d'études, les positions politiques deviennent autant de leviers d'importance sur lesquels on peut appuyer les différences et asseoir son influence.

Ces enjeux de pouvoir sont intimement liés à la vision qu'ont les gens de la vallée du fleuve non seulement du devenir de leur région mais aussi de leur propre insertion dans l'économie nationale ; l'individualisation des comportements peut se dissimuler derrière des apparences collectives. L'expérience migratoire et professionnelle peut générer des pratiques de la solidarité et des conceptions du développement divergentes. Le détour par la France et par le salariat ou par les études supérieures a permis aux uns de porter un regard critique sur l'économie familiale traditionnelle et d'envisager le recours à un autre mode de production. Mobilisés à l'occasion des luttes syndicales et politiques en France ou au Sénégal, en milieu urbain, ils ont pu tester leurs capacités d'organisation et de persuasion ainsi que l'efficacité de l'action collective. A présent, ils mettent cette expérience au service du développement de leurs propres localités d'origine dans l'espoir de rendre caduque à terme l'émigration massive. Ils produisent à la fois de nouveaux discours et une praxis dénuée de mimétisme, par lesquels ils entendent établir avec leurs partenaires de nouvelles règles du jeu en valorisant en priorité les dynamiques internes. Ils envisagent la concertation avec les résidents comme une des voies privilégiées permettant de faire accepter progressivement la nécessité d'un changement dans les rapports sociaux. Paradoxalement, ils semblent peu enclins à dialoguer avec les migrants du Sud qui demeurent réfractaires à ces nouvelles idées. Les uns conçoivent cette expérience associative comme le point de départ d'une carrière politique. Une fois de retour au pays,

d'autres se désengagent des structures associatives et oublient leurs convictions premières. Occupés à gérer leur retraite, ils envisagent leur lieu d'origine comme un lieu de repli, développant alors un comportement comparable à celui de certains villageois qui n'ont jamais émigré ou à celui des migrants d'Afrique.

Émigrés dans un autre pays africain, les *Fuutankobe* sont conduits à limiter les contacts avec la société d'accueil. Commerçants au long cours pour la plupart, en situation irrégulière parfois, ils vivent dans l'instabilité. Ils s'efforcent de reproduire un « double villageois » dans les pays où ils s'installent plus durablement et, en cas de difficultés, activent en priorité les solidarités familiales, religieuses et corporatistes. Conservateurs, très attachés aux hiérarchies existantes, affichant leur identité musulmane, ils n'ambitionnent pas de changer fondamentalement le fonctionnement de leur société. Tous n'envisagent pas pour autant leur région d'origine, leur ville, seulement comme un lieu de retraite. Négociants là-bas, ils aimeraient le devenir ici. Des familles y investissent aux plans financier et politique dans l'espoir de s'y réinsérer en tant qu'opérateur économique. Mais il ne faudrait pas opposer systématiquement migrants au Nord et migrants au Sud dans la mesure où nombreux sont les Sénégalais à cumuler une expérience migratoire, et donc professionnelle, sur les deux continents. De même, on ne peut considérer l'Europe comme le seul lieu de mobilisation des richesses et l'Afrique uniquement comme le lieu de réalisation des projets. La manne financière que représentent les commerçants qui se sont enrichis en Afrique centrale est importante ; les AVD gagneraient à intégrer davantage ces acteurs dans leurs projets de développement plutôt que de les contourner en objectant leur résistance au changement. En définitive, « les entrepreneurs ne sont ni les vedettes ni les fantômes du développement ; simplement ils en sont et peuvent en être, sous certaines conditions qui restent grandement à analyser, des acteurs véritables » (Ellis et Fauré, 1995).

Si les structures associatives n'ont pas réussi à mobiliser davantage les forces vives du pays c'est aussi parce qu'elles n'ont pas encore été relayées localement par les nouvelles collectivités décentralisées. « L'histoire de l'institution municipale sénégalaise, de l'Indépendance à nos jours, est celle du renforcement de la tutelle du pouvoir » (Diop et Diouf, 1993, p. 110). Avec aujourd'hui 48 communes et 323 communautés rurales, le pouvoir d'État sénégalais n'est toujours pas parvenu à une véritable décentralisation et continue d'entretenir une relation ambiguë avec les villes. Celles-ci sont restées des « corps étrangers » dans le dispositif administratif du pays. Plutôt que de promouvoir l'épanouissement des centres secondaires en leur déléguant les moyens nécessaires et en lançant des initiatives propres à en dynamiser l'économie, l'État sénégalais entend seulement maîtriser l'essor urbain. Instruments de prédation du pouvoir central par le passé, les communes sont toujours l'objet de

convoitise pour les clans politiques parce qu'elles permettent d'accéder aux ressources locales, si faibles soient-elles.

### Références bibliographiques

- ADAMS A., 1977, *Le long voyage des gens du fleuve*, Paris, Maspero, 226 p.
- BA T.A., 1987, *Pratiques éducatives, mutations sociales et dynamismes villageois dans la moyenne vallée du Sénégal. La fonction éducative des associations de développement dans les communautés villageoises, l'exemple de Wuro-Sogi 1969-1987*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation, Université de Lyon II, 253 p. et annexes.
- BOUTILLIER J.-L., CANTRELLE P. et CAUSS J., 1962, *La moyenne vallée du fleuve Sénégal*, Paris, PUF, 368 p.
- BREDELOUP S., 1993, « Les migrants du fleuve Sénégal : à quand la Diams'pora ? », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9, n° 3, pp. 205-232.
- BREDELOUP S., 1995, « Tableau synoptique. Expulsions des ressortissants ouest-africains au sein du continent africain (1954-1995) », *Mondes en Développement*, tome 23, n° 91, pp. 117-121.
- CROZIER M. et FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 504 p.
- DAVID P., 1980, *Les navétanes. Histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégambie des origines à nos jours*, Dakar, Nouvelles Éditions Africaines, 525 p.
- DIOP A.B., 1965, *Société toucouleur et migration*, Dakar, IFAN, Initiations et Études, n° XVIII, 232 p.
- DIOP M.C. et DIOUF M., 1993, « Pouvoir central et pouvoir local. La crise de l'institution municipale au Sénégal », in JAGLIN S. et DUBRESSON A. (dir.) : *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en questions*, Paris, Karthala, pp. 101-125.
- ELLIS S. et FAURÉ Y.-A. (dir.), 1995, *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris, Karthala-ORSTOM, 631 p.
- Hommes et Migrations, 1993, *Migrants acteurs du développement*, n° 1165, 65 p.
- LERICOLLAIS A., SELLA M., MAGISTRO L., NIASSE M. et NUTTALL C., 1990, *Les relations villes-campagnes dans le département de Matam*, Dakar, ORSTOM.
- LERICOLLAIS A., VERNIÈRE M., 1975, « L'émigration toucouleur : du fleuve Sénégal à Dakar », *Cahiers de l'ORSTOM (Série Sciences humaines)*, vol. XII, n° 2, pp. 161-175.
- NUTTALL C., 1989, *Occupation de l'espace, mutations et développement dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Cas de l'arrondissement d'Ouro-Sogui, département de Matam*, Thèse de doctorat de Géographie, Université de Rouen, 357 p.

10

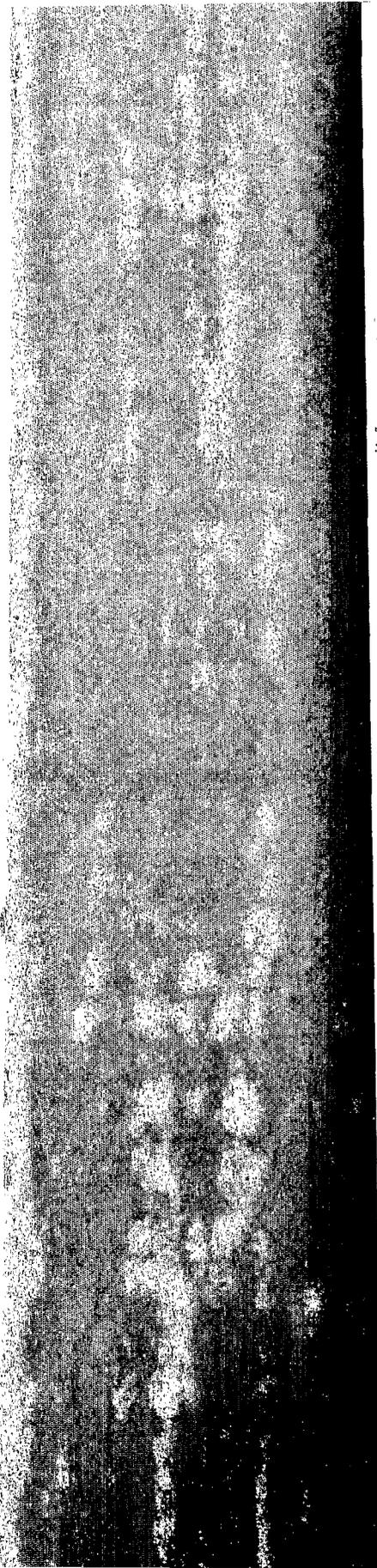


SOUS LA DIRECTION DE  
Monique Bertrand et Alain Dubresson

# Petites et moyennes villes d'Afrique noire



Éditions KARTHALA  
22-24, boulevard Arago  
75013 PARIS



Collection « Hommes et Sociétés »

*Conseil scientifique* : Jean-François BAYART (CERI-CNRS)

Jean-Pierre CHRÉTIEN (CRA-CNRS)

Jean COPANS (Université de Picardie)

Georges COURADE (MAA, ORSTOM)

Alain DUBRESSON (Université Paris-X)

Henry TOURNEUX (CNRS)

Directeur : Jean COPANS

Couverture : Une rue de Zinder, Niger.

Photo : B. et C. Desjeux.

© Éditions KARTHALA, 1997

ISBN : 2-86537-743-1